

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE ABOU BAKR BELKAID TLEMCCEN

Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie et Sciences de la Terre et de l'Univers

Département des Ressources Forestières

Laboratoire n°31 : *Gestion de Conservatoire de l'Eau, du Sol et des Forêts et Développement Durable
des zones montagneuses de la région de Tlemcen*

MÉMOIRE DE MASTER

Spécialité : Foresterie

Option : Écologie, Gestion et Conservation de la Biodiversité

Intitulé :

Analyse et Evaluation Ex -post des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) Cas de La Commune D'Oued Lakhdar Tlemcen

Présenté par : Bouazza Naziha

Soutenu le 30/09 / 2019

Devant le jury composé de :

Président : Mme DJABEUR BOUCHAOUR S. MCB Université de Tlemcen

Encadreur : Mr. ZOBIRI Mohamed DR Université de Tlemcen

Examineur : Mr. BERRICHI Mohamed MCA Université de Tlemcen

2018/2019

Analyse et évaluation ex-post des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) cas de la commune d'Oued lakhdar Tlemcen

Abstract

In the wilaya of Tlemcen, rural development is considered an important part of the new rural development policy. Since 2009 a large number of PPDRI have been implemented, more than 430 projects have been carried out. These projects aim to create a new economic and social dynamism in order to create stability; the maintenance, return and restructuring of rural areas by adapting the means of intervention to the characteristics and problems specific to each rural area. The ex-post evaluation of these PPDRI requires an analysis and evaluation of the choices made for the different types of actions and the approach followed in their implementation. This leads us to evaluate the PPDRI at the level of Oued Lakhdar commune through 11 PPDRI (localities) in order to establish the current situation. The analysis and evaluation of the implementation of the PPDRI makes it possible to explain both the impact on rural areas and the deficits in taking into account the many territorial issues that characterise this programme. The ex-post evaluation shows that the definition of the priority objective is unclear; the very weak association of multi-sectoriality, the initial choice of the territory level for the implementation of PPDRI was not in favour of a rebalancing between territories (balance of power and weakness) between actors or stakeholders to the detriment of territorial development; the absence of the notion of territorial development by integrated projects; PPDRI bringing together for the first time different sectors for rural development compared to previous programmes and periods.

Keywords: Rural, PPDRI, integrated, Oued lakhdr, locality ex-post evaluation

ملخص:

في ولاية تلمسان، تعتبر التنمية الريفية جزءاً مهماً من سياسة التنمية الريفية الجديدة. منذ عام 2009، تم تنفيذ عدد كبير بمشروع تم تنفيذ أكثر من 430 مشروع. تهدف هذه المشروعات إلى خلق ديناميكية اقتصادية واجتماعية التوعية المتكاملة للتنمية الريفية جديدة من أجل خلق الاستقرار؛ الحفاظ على المناطق الريفية وإعادتها وإعادة هيكلتها عن طريق تكيف وسائل التدخل مع الخصائص تحليلاً وتقييماً للخيارات المتخذة لأنواع مختلفة من PPDRI والمشاكل الخاصة بكل منطقة ريفية. يتطلب التقييم السابق لما بعد PPDRI على مستوى بلدية وادي لخضر من خلال 11 PPDRI الإجراءات والنهج المتبع في تنفيذها. هذا يقودنا إلى تقييم محليات) من أجل تحديد الوضع الحالي. يمكن تحليل وتقييم تنفيذ برامج حماية الجمهور والإغاثة في حالات الكوارث من توضيح (تأثير كل من المناطق الريفية والعجز في مراعاة العديد من القضايا الإقليمية التي تميز هذا البرنامج. يبين التقييم السابق أن تعريف الهدف ذي الأولوية غير واضح؛ الترابط الضعيف للغاية بين القطاعات المتعددة، لم يكن الخيار الأولي لمستوى الإقليم لتنفيذ عمليات حماية الشعب والإغاثة في العراق لصالح إعادة التوازن بين الأقاليم (توازن القوى والضعف) بين الجهات الفاعلة أو أصحاب المصلحة لأول مرة قطاعات PPDRI على حساب التنمية الإقليمية؛ غياب فكرة التنمية الإقليمية عن طريق المشروعات المتكاملة؛ تجمع مختلفة للتنمية الريفية مقارنة بالبرامج والفترات السابقة.

الكلمات المفتاحية:

بمشروع التوعية المتكاملة للتنمية الريفية، ريفي، متكامل، وادي لخضر، تقييم ما بعد المحلي

Résumé

Dans la wilaya de Tlemcen, le développement rural est considéré comme une partie importante de la nouvelle politique de développement du monde rural. Depuis 2009 un grand nombre de PPDRI plus de 430 projets ont été réalisés. Ces projets visent d'instaurer un nouveau dynamisme économique et social afin de créer la stabilité ; le maintien, le retour des populations dans leur territoire et la restructuration des espaces ruraux à travers l'adaptation des moyens d'interventions aux caractéristiques et aux problèmes propres à chaque zone rurale. L'évaluation ex-poste de ces PPDRI impose une analyse et évaluation des choix des différents types d'actions et démarche suivi dans la mise en œuvre. Ce qui nous amener à évaluer les PPDRI au niveau de la commune d'Oued Lakhdar à travers 11 PPDRI (localités) en vue d'établir la situation actuelle. L'analyse et évaluation de la mise en œuvre des PPDRI permet d'expliquer à la fois l'impact sur les zones rurales et les déficits de prise en compte de nombreux enjeux territoriaux qui caractérisent ce programme. L'évaluation ex-poste montre que la définition de l'objectif prioritaire est peu claire; la très faible association des multi séctorialité, le choix initial de l'échelon territoire pour la mise en œuvre des PPDRI n'était pas favorable à un rééquilibre entre les territoires (rapports de force et de faiblesse) entre les acteurs ou parties prenantes au détriment de développement des territoires ; l'absence de la notion développement des territoires par de projet intégré ; PPDRI rassemblant pour la première fois des différents secteurs pour le développement rural par rapport aux programmes et périodes précédentes.

Mots clés : Rural, PPDRI, intégré, Oued lakhdr, localité évaluation ex-poste

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier Allah le tout puissant ; qui nous a donné la force et la patience pour réaliser ce modeste travail.

*Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon encadreur monsieur **ZOBIRI Mohamed** docteur et conservateur principal au niveau de la conservation des forêts de Tlemcen ; d'avoir dirigé ce travail et pour la confiance qu'il m'a accordé. Je le remercie pour leur suivi et leur énorme soutien ; Ainsi pour ses conseils et ses encouragements.*

*J'exprime toute ma gratitude à Madame **Djabeur Bouchaour Sabeha** ; maitre de conférences B à l'Université de Tlemcen Abou Baker Belkaid de m'avoir honoré en présidant le jury de ma soutenance.
J'adresse aussi mes sincères remerciements à Monsieur **Berrichi Mohammed** ; maitre de conférences A à l'université de Tlemcen Abou Baker Belkaid ; d'avoir accepté d'examiner ce travail.*

*Je tiens à remercier vivement : les enseignants de l'université de Tlemcen pour leurs soutiens ; orientations et leurs conseils ; tous les personnels de la conservation de Tlemcen et la circonscription de Ouled Mimoun ; Ainsi que Madame **Zekri Bellehcene nadia** maitre de conférences B qui m'ont aidé à réaliser ce travail.*

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué de pré ou de loin à l'exécution de ce travail ;

Enfin ; mes plus affectueuses pensées vont à ma chère famille qui ma transmit l'envie d'apprendre et ma toujours soutenu et encouragé dans mes études.

Merci pour votre aide ; j'ai toujours compté sur vous.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A

Mes très chers parents et beaux parents

Mon cher mari Farouk et mon trésor Mohamed Ishak

Mes chers frères Ramzi et Adel et mon beau frères Redouane

Mes grand-mères Rahma ; Malika et chicha

Mes cousins ; particulièrement Naima et Walid

Toutes les personnes que j'aime

Liste des Figures

Figure 1 : Schéma de développement.....	5
Figure 2 : Etape de montage d'un PPDR.....	21
Figure 3 : carte découpage territoriale par commune et par ensemble physique de la wilaya de Tlemcen.....	26
Figure 4 : Localisation de la zone d'étude	27
Figure 5 : Courbes des précipitations moyenne mensuelle et moyenne annuelle dans la zone d'étude.....	32
Figure 6 : Histogramme des précipitations moyenne mensuelle et moyenne annuelle.....	32
Figure 7 : Repartitions saisonnière des précipitations.....	34
Figure 8 : Diagramme ombrothermique de Bagnoulis et Gaussen.....	36
Figure 9 : Quotient pluviothermique et climagramme d'emberger de la commune d'Oued lakhdar.....	37
Figure 10 : Le pourcentage des PPDR par thèmes fédérateurs.....	47
Figure 11 : L'ensemble physique du nombre de PPDR.....	49
Figure 12 : Le nombre de PPDR effectuer au niveau des MONTES DE TRARA.....	51
Figure 13 : La population rurale par apport la population totale des MONTES DE TRARA.....	51
Figure 14 : Les PPDR au niveau des MONTES de TLEMEN.....	52
Figure 15 : La population rurale par apport à la population totale des Monts de Tlemcen.....	52
Figure 16 : Nombre de PPDR au niveau de la commune de Sabaa CHIoukh.....	53
Figure 17 : Nombre de la population rurale par apport à la population totale de Sabaa Chioukh..	53
Figure 18 : Nombre de PPDR de la zone de sud.....	54
Figure 19 : Nombre de la population rurale et totale de la zone de sud.....	54

Figure 20 : Nombre de PPDRI de la plaine et les haut plateau intérieur.....	55
Figure 21 : Carte des localités de la commune d'Oued lakhdar.....	58
Figure 22 : Carte de localisation des travaux dans le périmètre d'Oued lakhdar.....	59

Liste des planches

Planche 1 : localités de la commune de Oued lakhdar.....	43
Planche 2 : localités de la commune d'Oued Lakhdar.....	44
Planche 3 : localités de la commune d'Oued lakhdar.....	45
Planche 4 : désenclavement (Ouvertures et aménagements des pistes dans la zone d'étude).....	67
Planche 5 : Mobilisation des ressources en eau.....	68
Planche 6 : mise en valeur (plantation fruitiere).....	69
Planche 7 : mise en valeur (apiculture).....	70

Liste des tableaux

Tableau 1 : Typologie de territoire ruraux	11
Tableau 2 : Répartition générale des terre.....	29
Tableau 3 : Caractéristique des stations pluviométrique.....	31
Tableau 4 : Précipitations moyennes mensuelles et moyenne annuelles de la zone d'étude.....	31
Tableau 5 : Répartition saisonnière des précipitations.....	33
Tableau 6 : Les valeur d'indice d'aridité.....	33
Tableau 7 : Moyennes mensuelles des températures.....	35
Tableau 8 : Ambiance bioclimatique.....	37
Tableau 9 : Classification de l'indice de Lang en fonction du climat.....	38
Tableau 10 : Valeur de l'indice de Lang dans la zone d'étude.....	38
Tableau 11 : Répartition de la population par commune et tranche d'âge a traves la commune..	39
Tableau 12 : Répartition des forages par communes.....	39
Tableau 13 : Répartition de la S.A.U dans la commune d'Oued Lakhdar.....	40
Tableau 14 : Inventaire des PPDRI par thèmes fédérateurs.....	47
Tableau 15 : Inventaire des PPDRI au niveau de la Wilaya de Tlemcen.....	48
Tableau 16 : Inventaire des PPDRI ensemble physique.....	49
Tableau 17 : Inventaire des PPDRI au niveau des Monts de TRARAS.....	50
Tableau 18 : Inventaire des PPDRI des Monts de Tlemcen.....	52
Tableau 19 : Inventaire des PPDRI de Sabaa chioukh.....	53
Tableau 20 : Inventaire des PPDRI de la zone de sud	54
Tableau 21 : Inventaire des PPDRI de la plaine et haut plateau intérieur.....	55

Tableau 22 : L'ensemble des actions réalisées au niveau des 11 localités de la zone d'étude.....	56
Tableau 23 : Synthèse des actions réalisées.....	57

Liste des abréviations

ONU : Organisation des Nations Unies.

OCDE : Organisation de Coopération et de développement économique.

PNR : Politique nationale de ruralité.

PPDRI : Projet de proximité de développement rurale.

SNDR : Stratégie nationale de développement.

CERAI : Centre de recherche et de l'agriculture international.

APC : Approche par compétence.

PRR : Politique de renouveau rurale

SDRD : Stratégie actuelle de développement rurale durable.

CARC : Cellule d'animation rurale communale.

CTD : Comité technique de la Daïra

CTW : Comté technique de la Wilaya

PCD : Plan communal de développement

DSA : Direction des services Agricoles

SAU : Surface agricole utile

MADR : Ministre de l'agriculture et du développement rural

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	01
------------------------------------	----

CHAPITRE I : synthèse bibliographique

I. Généralité sur le développement durable.....	03
1.1 Définition générale.....	03
1.2 Objectif de développement durable	03
1.3 Historique de développement durable.....	03
1.4 Principe de développement durable.....	04
1.4.1. Durabilité écologique.....	04
1.4.2. Durabilité économique.....	04
1.4.3. Durabilité sociale.....	05
II. Développement durable en Algérie.....	05
2.1. Programmes nationaux récents.....	06
2.1.1. Aménagement intégré.....	06
2.1.2. Stratégie actuelle de développement rural durable.....	06
2.2. Développement rurale.....	08
2.2.1. Définition.....	08
2.2.2. Principes généraux de la politique de développement rural.....	08
2.2.2.1. Les caractéristiques du développement rural.....	08
2.2.2.2. Les objectifs de développement rural.....	09
2.2.3. Caractéristique du milieu rural.....	09
2.2.4. Typologie des territoires ruraux au niveau national.....	10
2.25. Diagnostic socio-économique du milieu rurale.....	12
III. Les projets de proximité de développement rural intégrés (PPDRI).....	12
3.1. Définition d'un projet.....	12
3.2. Différents types des projets.....	12
3.2.1. Les projets à produit valorisables.....	12
3.2.2. Les projets à produit non valorisables.....	13
3.2.3. Les projets purs.....	13
3.3. Présentation du projet de proximité de développement rural intégré	13
3.3.1. Définition.....	13
3.3.1. Les principes.....	14
3.3.2.1. la proximité.....	14
3.3.2.2. La territorialité.....	15
3.3.2.3. L'intégration.....	15
3.3.3. Objectif d'un PPDRI.....	15
3.3.4. Caractéristiques d'un PPDRI.....	16
3.3.5. La mise en œuvre de PPDRI.....	17
3.3.5.1. Conception du PPDRI.....	17

Table des matières

3.3.5.1.1. L'initiation du PPDRI.....	17
3.3.5.1.2. La préparation du PPDRI.....	17
3.3.5.1.3. Constitution de l'équipe de projets.....	18
3.3.5.1.4. Enquête de groupe.....	18
3.3.6. La formulation du PPDRI.....	19
3.3.7. La confirmation du PPDRI par le CTD.....	19
3.3.8. La validation du PPDRI par le CTW.....	19
3.3.8.1. L'approbation du PPDRI par le Wali.....	20
3.3.9. Exécution du projet.....	22
3.3.9.1. La déclaration de lancement du projet.....	22
3.3.9.2. La réalisation du programme d'actions.....	22
3.3.9.3. La réception des travaux et services fait.....	22
3.3.9.4. Le paiement des travaux.....	22
3.3.9.5. La modification du PPDRI.....	23
3.3.9.6. La clôture du PPDRI.....	23
3.3.10. Suivi- Evaluation et contrôle du PPDRI.....	23

Chapitre II : Etude du milieu

I. Présentation de la zone d'étude.....	25
1.1. Localisation.....	26
1.2. Caractéristique de la zone d'étude	27
1.2.1. Caractéristique topographique	27
1.2.2. Occupation du sol.....	28
1.2.3. Caractéristique hydrographique.....	30
1.3. Etude climatique.....	30
1.3.1. La pluviosité.....	31
1.3.1.1. Précipitation.....	31
1.3.2. Température	34
1.3.3. Synthèse bioclimatique.....	35
Conclusion	
1.4. Aspect sociaux économique au niveau de la zone d'étude.....	39
1.4.1. Répartition de la population	39
1.4.2. Activités économiques.....	40
1.4.2.1. Production végétale.....	40
1.4.2.2. Production animale.....	40
Conclusion	

Table des matières

CHAPITRE III : METHODOLOGIE

	Introduction	
I.	Objectif	41
II.	Critère de choix.....	42
III.	Matériel et méthode	42
	3.1. Matériels utilisés	42
	3.2. Méthode de travail	42

CHAPITRE IV : RESULTATS ET DISCUSSION

	Introduction	
I.	Les inventaires réalisés.....	47
II.	Evaluation ex post du projet de proximité de développement rural intégré « PPDR ».....	60
	2.1. Définition de l'évaluation.....	60
	2.2. Comment faire l'évaluation ?.....	60
	2.3. Le cadre de l'évaluation ex post.....	61
	2.4. Objectif de l'évaluation.....	61
	2.5. Les résultats de l'évaluation.....	62
	2.5.1. Efficacité	62
	2.5.2. Efficience	64
	2.5.3. Pertinence	64
	2.5.4. L'impact des PPDR sur la création d'emploi au milieu rural	64
	2.6. Les principales difficultés rencontrées dans l'évaluation	66

	CONCLUSION GENERALE.....	71
--	---------------------------------	-----------

INTRODUCTION GENERALE

Depuis l'indépendance le développement fut adapté en Algérie, basé essentiellement sur la centralité du planificateur au détriment de la participation des concernés. Des différents plans de développement tracés au niveau central axés sur les grands projets notamment dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, d'électrification, de l'hydraulique et d'habitat etc.

Le gouvernement algérien représenté par le Ministère de l'agriculture, développement rurale et de la pêche, a mis en place une stratégie de développement rural durable qui a pour but de promouvoir un développement économique en associant solidairement le monde rural.

Cette stratégie est un modèle de développement organisé autour d'axes forts orientant les relations entre les différents acteurs et partenaires impliqués dans une dynamique de développement induisant par conséquent une revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités rurales, porteuses de revenus appréciables et elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et incitant par la même au retour des populations ayant quitter les lieux pour une raison ou une autre. La redynamisation entend la valorisation des ressources économiques et naturelles des zones rurales gérées directement par les communautés de base en l'occurrence la population installée sur place.

En Algérie, de grands moyens ont été déployés par les pouvoirs publics pour faire face aux déséquilibres socio-économiques et des dysfonctionnements entre les territoires durablement installés et dont L'objectif est d'adapter les moyens d'intervention aux caractéristiques et aux problèmes de chaque zone rurale afin d'assurer la réussite d'un programme de développement intégré et durable; Mais les opinions restent encore partagées entre la réussite et l'échec de la stratégie de développement rurale.

Dans la wilaya de Tlemcen, le développement rural est considéré comme une partie importante de la nouvelle politique de développement du monde rural, vise d'instaurer un nouveau dynamisme économique et social afin de créer la stabilité ; le maintien, le retour des populations dans leur territoire et la restructuration des espaces ruraux à travers l'adaptation des moyens d'interventions aux caractéristiques et aux problèmes propres à chaque zone rurale.

Des investissements importants ont été consentis, à travers la programmation de 432 projets durant la période de 2009-2014 qui touches 364 localités.

L'impact et l'efficacité de ces PPDR reste encore discutable et aujourd'hui s'impose plus que jamais une analyse et évaluation des choix des différents types d'actions et démarche suivi dans la mise en œuvre.

INTRODUCTION GENERALE

Notre travail rentre justement dans ce cadre. Pour entamer l'analyse et l'évaluation tout d'abord des quelques questions ont été posés :

- Les projets ont-ils contribué à la stabilisation ou au retour de la population rurale ?
- Les projets ont-ils conduit à créer des emplois ?
- Les projets ont-ils contribué au maintien ou à l'amélioration des revenus de la population rurale ?
- Les actions de mise en valeurs ont-elles contribué à l'amélioration de la situation terres agricoles ?
- Les projets ont-ils contribué à la conservation des sols, la gestion des eaux et de protection l'environnement ?
- Les modalités de mise en œuvre ont-elles contribué à atteindre les objectifs fixés par les PPDR ?
- Les modalités de conception et montage des PPDR sont-elles faciles à exécuter ?

C'est là autant de questions qui méritent beaucoup de réflexion.

Pour cette étude nous avons tenté de répondre à ces questions par une analyse et évaluation des PPDR comme échantillon la commune d'Oued lakhdar en vue d'établir la situation actuelle de ces projets, voir leur efficacité.

Le déroulement de ce travail s'articulera autour de trois chapitres, à savoir :

- **Chapitre 01** : concerne la synthèse bibliographique
- **Chapitre 02** : tentera de caractériser la zone d'étude
- **Chapitre 03** : fera l'objet d'une méthodologie de travail
- **Chapitre 04** : vise à donner des résultats à propos des inventaires et la discussions concernant l'analyse et l'évaluation ex post des projets de proximité de développement rural intégré au niveau de la commune d'Oued lakhdar.

I. Généralité sur le développement Durable

1.1. Définition générale :

Selon Bruntland (1987), La définition « officielle » du développement durable a été élaborée pour la première fois dans le rapport de synthèse issue de la première commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU comme suit : le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Selon L'OCDE, (2008) le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme. Cela implique de prendre en compte à la fois les impératifs présents mais aussi ceux du futur, comme la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ou l'équité sociale et économique.

Le développement durable vise donc un mode de croissance juste et écologiquement soutenable, afin de lutter contre l'exclusion économique et sociale des plus pauvres, et de préserver l'avenir de la planète.

1.2. Objectifs de développement durable :

- ❖ Rééquilibrer les pouvoirs entre les priorités économiques et les impératifs sociaux et écologiques.
- ❖ Intégrer des obligations de respect de l'environnement et des normes sociales dans le mécanisme des marchés financiers. Et en substituant aux spéculations boursières rapides des projets économiques viables et équitables à long terme.
- ❖ Remettre l'homme au cœur de l'économie est une priorité.
- ❖ Instaurer une nouvelle pratique des décisions gouvernementales.
- ❖ Répondre à des intérêts économiques particuliers sans tenir compte de l'impact à long terme pour l'ensemble de la population.
- ❖ Impliquer tous les groupes socio-économiques.

1.3. Historique de développement durable :

- En 1971, le Club de Rome lance un vrai pavé dans la marre en publiant Halte à la croissance.

- Face à la surexploitation des ressources naturelles liée à la croissance économique et démographique, cette association privée internationale créée en 1968, prône la croissance zéro.
- En clair, le développement économique est alors présenté comme incompatible avec la protection de la planète à long terme.
- C'est dans ce climat de confrontation et non de conciliation entre l'écologie et l'économie que se tient la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain, à Stockholm, en 1972.
- Conférence qui sera à l'origine du premier vrai concept de développement durable, baptisé à l'époque éco-développement.
- Des personnalités comme Maurice Strong, organisateur de la Conférence, puis le professeur René Dubos, Barbara Ward et Ignacy Sachs, insistent sur la nécessité d'intégrer l'équité sociale et la prudence écologique dans les modèles de développement économique du Nord et du Sud.

1.4. Principe de développement durable :

Repose essentiellement sur la durabilité écologique, économique et sociale

1.4.1. Durabilité écologique

- Préservation de l'environnement Analyse des impacts sur le territoire
- Prise en compte des seuils et des limites écologiques
- Application du principe de précaution
- Restauration de l'environnement et amélioration des connaissances

1.4.2. Durabilité économique

- Analyse des besoins et des possibilités
- Calibrage des projets par rapport aux disponibilités
- Cohérence et assurance dans les objectifs
- Partage équitable des richesses
- Technologies propres
- Participation à l'environnement

1.4.3. Durabilité sociale

- Solidarité et coopération
- Participation citoyenne et transparence
- Valorisation du patrimoine naturel
- Sensibilisation et participation
- Santé publique

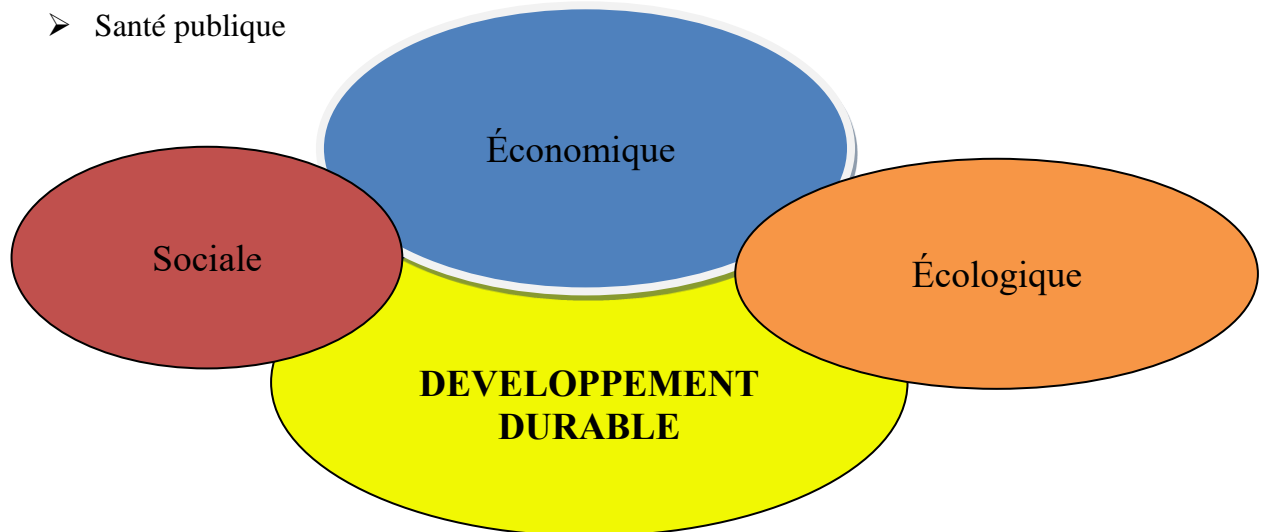


Figure 1 : Schéma de développement durable

II. Développement durable en Algérie :

Les premières lois algériennes dans le domaine du développement durable datent des années 1990. Le haut conseil de l'environnement a été créé en 1994, il est chargé de surveiller l'environnement en Algérie et de déterminer les grandes stratégies en matière de protection de l'environnement et de suivre les mesures au niveau international. Il doit présenter un rapport annuel au Président de la république. (Safer, 2015).

Selon la loi n°03-10 du 20 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement, le développement durable, est un concept qui vise la conciliation entre le développement socio-économique permanent et la protection de l'environnement, c'est-à-dire l'intégration de la dimension environnementale dans un développement qui vise à satisfaire les besoins des générations présentes et futures (journal officiel de la république algérienne n°43, 2003).

2.1. Programmes nationaux récents :

2.1.1. Aménagement intégré :

À partir des années 80, une nouvelle démarche a été mise en place. Le discours officiel opte pour une approche d'aménagement intégrée et globale, visant à la fois pour la protection des milieux naturels, la reconversion des systèmes de culture et de production et l'amélioration du niveau de vie de la population. Cette approche s'est traduite par des actions de conservation du sol et de développement (développement de l'arboriculture et de la vigne, amélioration foncière, réalisation des retenues collinaires, aménagement de pistes...). Les actions de conservation de l'eau et du sol (lutte contre l'érosion, amélioration des pâturages, mobilisation et gestion des eaux pluviales...) ont été intégrées dans un processus d'aménagement rural intégré.

Les programmes ont été élaborés sur la base d'un plan directeur d'aménagement agrosylvopastoral auquel devaient être rattachées des réalisations d'infrastructures et d'équipements pour l'amélioration des conditions de vie des populations. (BNEDER, 2002).

La lutte contre la dégradation des terres exige, donc, une intégration des opérations dans le cadre d'une politique globale d'aménagement dans la région se fixant l'objectif d'être compatible avec les conditions physiques et socio-économiques du milieu. Cette stratégie nécessite une meilleure connaissance des milieux et des facteurs qui régissent leur dégradation.

Actuellement, la protection et la maîtrise des milieux physiques et la lutte contre l'érosion constituent un objectif national. Il s'agit de préserver les ressources naturelles (eaux, sols, ressources végétales), restaurer les terrains dégradés, reboiser et améliorer les conditions de vie des populations rurales et leurs revenus par la mutation des systèmes de culture et leur diversification.

2.1.2. La stratégie actuelle de développement rural durable (SDRD) :

Depuis l'indépendance de grands projets de développement, dans tous les domaines, sont planifiés au niveau central notamment en Agriculture. Le gouvernement algérien représenté par le Ministère de l'agriculture et de développement rural, a mis en place une nouvelle politique du renouveau rural.

Algérie s'est fondée sur les expériences passées mais aussi sur un inventaire relativement complet de l'état socio démographique et économique des zones rurales. La nouvelle stratégie nationale de développement rural, s'articule autour :

- D'améliorer des conditions de vie des populations rurales
- D'augmenter les revenus par la diversification des activités économiques,
- De renforcer la cohésion sociale et territoriale,
- De Protéger l'environnement et de valoriser des patrimoines ruraux.

Différents programmes ont été initiés visant à assurer l'équilibre et la réussite d'un développement intégré et durable, à travers les programmes multisectoriels et intégrés :

- Adaptation des systèmes de production aux conditions agro- climatiques
- Reboisement : dont les objectifs convergent vers la restauration du patrimoine forestier et la protection des sols contre l'érosion. Le plan national de reboisement (PNR) lancé en 2000 prévoit 1.245.000 Ha de plantations sur 20 ans avec la mise en œuvre de programmes pour l'emploi rural impliquant de manière participative les communautés locales.
- Développement des zones de parcours : protection de la steppe et de lutte contre la désertification, visant à reconstituer le couvert végétal dans les zones arides par des plantations d'espèces pastorales, la mobilisation des ressources en eau et par la mise en défens.
- Développement rural à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI). L'Algérie a engagé une politique du renouveau rural dont le but est de promouvoir un développement économique du pays associant solidairement l'ensemble du monde rural. Cette politique est mise en œuvre à travers 4 thèmes fédérateurs :
 - Amélioration des conditions de vie des ruraux (réhabilitation, modernisation des villages et des k'sours).
 - Diversification des activités économiques en milieu rural : amélioration des revenus
 - Protection et valorisation des ressources naturelles
 - Valorisation des patrimoines ruraux, matériels et immatériels

L'objectif est d'adapter les moyens d'intervention aux caractéristiques et aux problèmes de chaque zone rurale afin d'assurer la réussite d'un programme de développement intégré et durable.

Le PPDR est une démarche participative et accompagnatrice qui répond aux besoins et préoccupations majeurs du monde rural, permettant de créer les synergies sociales, économiques et environnementale.

2.2. Développement rural

2.2.1. Définition :

Selon yoda (2004), le développement rural, est la transformation positive et durable du milieu rural en faveur du facteur humain et des différentes activités dans son milieu naturel, en particulier l'activité agricole, par la mise en place ou le renforcement des infrastructures de base nécessaire.

Le développement rural est d'abord affaire de conscience, de volonté et de créations collectives, il ne se laisse pas enfermer dans un déterminisme causal qui l'expliquerait par l'enchaînement de quelque facteur dominant, il est : « une résultante globale, une combinaison originale, relativement imprévisible de séries de forces qui, peuvent être analysées et pronostiquées avec rigueur ». (Houee1989)

Morize (1992) avance que "le développement rural consiste à améliorer l'environnement de l'agriculture, considéré cette fois comme le principal bénéficiaire.il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptible d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien être sociale".

2.2.2. Les principes généraux de la politique de développement rural :

2.2.2.1. Les caractéristiques de développement rural :

- La participation de la population rurale dans tous les processus de développement
- La convention collective entre la population et les décideurs publics ;
- Les programmes de développement rural touchent essentiellement la population rurale ;
- L'importance des initiatives locales et la maximation des ressources disponibles ;
- La prospérité économique et sociale des régions rurales ;
- Le développement rural doit toucher les populations pauvres, marginalisés et défavorisées ;
- La décentralisation des décisions ;
- Les agriculteurs, les segments de la société civile, les décideurs publics et la population rurale sont concernés au développement rural.

2.2.2.2. Les objectifs de développement rural :

Le développement rural présente les objectifs suivants :

- Atteindre l'autosuffisance ;
- La stabilité économique et sécuritaire ;
- L'exploitation optimale des ressources économiques ;
- La réduction du chômage ;
- Fournir les ressources nécessaires pour le développement ;
- Réduire l'exode rural ;
- La diversification des activités agricoles ;
- L'accroissement de l'efficacité des entreprises agricoles et rurale ;
- Le développement des entreprises agricoles et rurales ;
- Accroître l'efficacité productive des institutions agricoles rurales ;
- La diversification des activités agricoles des petits agriculteurs ;
- L'aide et le soutien des petits agriculteurs dans les zones rurales pour faire face aux difficultés rencontrées tels que les faibles revenus, le cout élevé de production, la faible efficacité de la productivité agricole, la forte concurrence des investisseurs, le manque d'information et les moyens de marketing ;
- Fournir un soutien technique et financier aux petits agriculteurs dans les zones rurales afin d'accroître les compétences, diversifier les activités les activités agricoles et améliorer leurs conditions de vie ;
- Insertion des modifications radicales sur les moyens de production dans les zones rurale ;
- Diversifier les activités productives afin de promouvoir les revenus non agricoles de la population rurale.

2.2.3. Caractéristiques du milieu rural :

En exploitant le document du mois juillet (2004) relatif à la Stratégie nationale de développement rural durable, la majorité des milieux ruraux sont caractérisés par :

- Une forte dominance de relief montagneux situant dans des zones difficiles d'accès, pentes abruptes.

- Un écosystème peu productif, difficile à intégrer dans l'économie nationale ou régionale.
- Une irrégularité de la précipitation hivernale et faible pluviosité et de longues périodes sèches.
- Une gestion des ressources naturelles dominée par des contraintes de dégradation (incendies des zones forestières).
- Activités touristiques faibles (accès surtout sur les stations balnéaires).
- Insuffisance d'ouvrage de mobilisation des eaux superficielles.
- Niveau d'enclavement assez élevé.
- Faiblesse d'intégration de la femme rurale.
- Taux de chômage élevé, notamment les jeunes dans les zones éparses.
- Carence en matière d'équipement et infrastructure de base.
- Insuffisance en matière du savoir-faire.
- Une tendance au retour des chefs de ménage sur leurs exploitations dans certaines zones touchées par l'insécurité.
- Déperdition démographique.
- Contrainte liée au morcellement des terres. (Litiges fonciers).

2.2.4. Typologie des territoires ruraux au niveau national :

Djahich ,(2009) ; Il existe en Algérie une diversité de zones rurales, on peut relever 4 types de zones classées selon des caractéristiques bien définies

- **Les territoires ruraux dévitalisés :** Ces types de territoires sont caractérisés par une densité humaine très faible et regroupent les zones d'insécurité, certains espaces steppiques, pastoraux et oasis fortement dégradée.
- **Les territoires ruraux profonds :** Ils regroupent les zones montagneuses, forestières, agro- pastorales, frontalière oasis enclavées, habitats épars et petites localités.
- **Les territoires urbains à forte production :** Ils regroupent l'ensemble des espaces agricole à fortes potentialités exemple du périmètre irrigué.
- **Les territoires agricoles contigus aux espaces urbains :** Ils sont pour la plupart des espaces à proximité des agglomérations urbaines.

Tableau 1 : typologie des territoires ruraux.

Typologie des territoires	Caractéristiques	Exemples types
Les territoires ruraux dévitalisés.	Zones d'insécurité, certains espaces steppiques, pastoraux, oasis fortement dégradées, très faible densité humaine	Le mont des Aoufs, les oasis traditionnelles du Oued Righ , du Touat Gourrara , de la Saoura , les zones pastorales d'El bayadh et Naama ...etc
Les territoires ruraux profonds	Zones de montagne, zones forestières et certaines zones agro-pastorales ; zones frontalières ; oasis enclavées, habitats épars ; petites localités.	Les piémonts et montagnes : de l'Ouarsenis, Du Dahra, Du Titteri , Aurés Nememcha , Djurdjura,Jijel,Boukhil,les zones agro pastorales de Saida , de Sidi-Bel Abbes , les zones frontalières de Bordj badji mokhtar, de Tindouf , Souk Ahras...
Les territoires agricoles potentiellement compétitifs	Espaces agricoles à fortes potentialités ;	Les plaines et vallées intérieures, les dayas dans les zones steppiques, les zones de mise en valeur (El Ghrous), les périmètres irrigués...
Les territoires agricoles contigus aux espaces urbains	Espaces péri-urbains à proximité des agglomérations urbaines...	Les territoires contigus à Alger, Blida, Annaba, Oran,Constantine, Sétif,Tlemcen...

Source SNADR

2.2.5. Diagnostic socio-économique du milieu rural :

L'objectif d'un diagnostic est de porter un jugement sur la situation à partir d'analyse d'indicateur ou paramètre et de comprendre les réalités de la zone d'étude dans la perspective de rependre à une problématique donnée (historique de la zone, l'évolution, l'interaction entre tous les éléments qui compose la réalité sociologie, pour notre cas la commune d'oued lakhdar avec un nombre de 5000 habitants est égale aux nombres de la population rurale. (CERAI, 2010).

III. Les projets de proximité de développement rural intégrés (PPDRI)

3.1. Définition d'un projet

La commission de l'Union Européenne (UE) définit le projet comme étant « une série d'activités visant à établir des objectifs clairement définis à atteindre dans un délai déterminé et dans le cadre d'un budget donné. » (Manuel de formation des présidents des APC sur le PRR à l'UFC en 2008)

Un projet est une action dynamique et multiforme destinée à lever certaines contraintes ou à en réduire l'impact et/ou à exploiter certaines potentialités.

Les projets provoquent des changements et ont des résultats futurs incertains. Au-delà de leurs résultats directs, ils ont aussi des effets induits dans l'économie et l'environnement naturel. (The Development Compendium Gestion du cycle des projets, note d'orientation N°5)

3.2. Les différents types des projets

Les projets sont classés en deux types selon leur finalité, on y trouve :

3.2.1. Les projets à produits valorisables : Ce sont des projets à produits

valorisables monétairement. Ils regroupent les projets de développement de la production des biens et services. Ces deux derniers peuvent faire l'objet :

- Soit d'une commercialisation et où pour lesquels existe un marché (cas des cultures vivrières).
- Ou sont fournis gratuitement aux bénéficiaires et dont la vente n'obéit pas à une logique commerciale, mais ils concourent principalement à des activités.

Dont la valorisation des produits est « raisonnablement aisée » ; c'est les projets routiers. Dont il est possible de calculer l'essentiel des conséquences économiques sur les coûts de transport et le volume des trafics existants et induits, etc.

3.2.2. Les projets à produits non valorisables : Ils sont appelés ainsi parce que leurs produits ne sont pas valorisables monétairement et de façon fiable sans dépasser le temps et les ressources dont disposent généralement les analystes, sans faire appel à un corps d'hypothèses « excessif » ou encore sans en dénaturer l'objectif spécifique. (Manuel, Analyse financière et économique des projets de développement)

Dans ce cas on valorise principalement « l'utilité ». Nous prenons l'exemple des projets sociaux tels que les constructions d'écoles, les hôpitaux ... et les projets de préservation (de l'environnement naturel, du patrimoine culturel...).

3.2.3. Les projets purs : Un projet est dit pur quand il possède des composantes à produits valorisable et produit non valorisables.

Le PPDR, objet de notre étude, est un projet pur, car il possède des composantes relevant de ces deux catégories. Ils combinent ainsi des aspects de développement de production (valorisable) et des aspects sociaux (non valorisables).

3.3. Présentation du Projet de proximité de développement rural intégré

3.3.1. Définition :

Les PPDR constitueront des instruments de synthèses, d'analyse de la problématique et des potentialités des ressources dont disposent les communautés vivant dans l'espace rural (plaine, montagne, steppe et saharienne), il est également un outil de planification à court terme et à moyen terme arrêté avec concertation des communautés impliquées.

Le PPDR est un programme fédérateur qui a pour vocation de mettre en cohérence et en synergie l'action des différents secteurs ministériels sur le territoire du projet et de favoriser l'investissement privé dans une logique de développement économique (manuel de formation des présidents des APC sur le PRR à l'UFC en 2008).

Le projet PPDRI n'est pas soumis à la logique sectorielle, mais à une logique intégrée, c'est-à-dire il fait appel à tous les secteurs ministériels. Il est formulé sur la base d'un diagnostic de territoire élaboré dans un cadre participatif. C'est un programme d'actions d'une durée d'un à deux ans comprenant deux volets :

- ❖ Un volet d'investissements à usage collectif, financé par les fonds publics
- ❖ Un volet d'investissements à usage individuel : ce sont les projets individuels, financés par autofinancement, prêt bancaire et soutien de l'Etat

Le PPDRI englobera toutes les activités en liaison avec les besoins justifiés des communautés au niveau de leur territoire qui sera un programme d'intervention appelé aussi plan d'action cohérent et intégré qui répond aux besoins et préoccupation majeurs.

C'est un outil privilégié de la mise en œuvre de la politique d'intégration et rationalisation des interventions et des moyens en milieu rural. (Approche méthodologique pour la mise en œuvre des PPDRI. Conférence gouvernement - Walis année 2006)

3.3.2. Les principes :

Le PPDRI possède trois principes qui font sa singularité. Ces principes sont la proximité, la territorialité et l'intégration.

3.3.2.1. La proximité : La notion de proximité s'explique par le fait que le PPDRI favorise un développement rural se réalisant au plus près des populations rurales. Elle s'articule autour des mesures telles que :

- Les services de l'administration par le canal des structures locales décentralisées sont proches du citoyen.
- La promotion des fonctions d'animation, de facilitation, de coordination et de mise en réseau.
- Le montage ascendant des PPDRI, c'est-à-dire, contrairement aux autres politiques de L'Etat dictées par les autorités supérieures, maintenant c'est l'habitant rural qui devra proposer son projet. Donc la logique du projet devient ascendante car le porteur est en bas de la pyramide.
- Accompagnement des ménages ruraux dans la formulation et la réalisation de leurs projets de développement.

3.3.2.2. Territorialité : Cette notion de territorialité insiste sur le fait que le développement rural n'est pas seulement l'affaire d'une commune mais des territoires.

En plus, elle dépasse la notion de territoire en tant qu'espace géographique et économique déterminé, pour le concevoir comme le lieu où se révèlent et se concrétisent les comportements d'acteurs, où de nombreuses trajectoires sont possibles. (Document du Programme Tempus du FORMDER, 2008)

3.3.2.3. L'intégration : L'intégration quant à elle, se base sur deux points :

- La mise en synergie de l'ensemble des secteurs économiques en plus de l'agriculture. C'est-à-dire faire en sorte que tous les secteurs fonctionnent ensemble pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de ce projet.
- La synergie entre les investissements à usage individuel et à usage collectif.

3.3.3. OBJECTIFS D'UN PPDRI

Les PPDRI ou Projets de Développement Rural Intégrés sont des projets intégrés fédérateurs construits « du bas vers haut » dans la responsabilité partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales.

Ils fédèrent les objectifs des programmes de l'État, et met en synergie les politiques sectorielles existantes, pour accompagner la dynamique territoriale dans un processus durable, économique viable et socialement acceptable.

Le PPDRI est l'espace où se construit le partenariat entre le public (financement des investissements à usage collectif) et le privé (les investissements à usage individuel), il mobilise les services publics, les porteurs de projets et les entreprises.

Il mutualise les compétences des acteurs locaux (agents des secteurs de l'administration et personnes qualifiées) au sein d'une cellule d'animation, pilotée par le Chef de Daïra pour accompagner les porteurs de projet dans leur démarche de développement social et économique.

Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), s'entend de tout projet comportant des actions d'accompagnement des populations et des institutions en milieu rural agissant pour l'atteinte d'un objectif commun (thème fédérateur) aux fins :

- D'améliorer les conditions et la qualité de la vie des populations par la réhabilitation des villages et des K'sours, la promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif ;
- D'augmenter et de diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité ;
- D'inciter à l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales.
- Et de renforcer les capacités des institutions et des populations rurales.

3.3.4. CARACTERISTIQUES D'UN PPDRI :

C'est un programme d'un territoire déterminé (localité) basé sur une démarche d'accompagnement par l'administration. L'initiative est de mettre en œuvre des actions concrètes de développement durable à fin d'améliorer les conditions de vie.

Le PPDRI basé sur une approche de participation reposant sur une méthode logique (méthode d'approche participative) qui a pour objet de définir et d'identifier les axes économiques majeurs des communautés rurales avec la concertation entre services technique décentralisés de l'administration multisectorielle afin d'initier un programme d'actions qui viendra consolider et appuyer le développement rural intégré.

Basé sur l'intervention décentralisée selon la vocation et selon les ressources naturelles existantes de la zone par une équipe pluridisciplinaire (DSA, administration forestière, hydraulique, travaux public, artisanat, éducation, santé, etc.) Intégration des différents dispositifs de soutien existant comme les budgets d'équipement sectoriels, fonds spécial (FDRMVTC, FLDDPS et FONAL) et budget des collectivités locales. (Guide des procédures PPDRI.2004)

3.3.5. LA MISE EN ŒUVRE DU PPDRI :

3.3.5.1. Conception du PPDRI

3.3.5.1.1. L'initiation du PPDRI : L'initiation du Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) est issue d'une idée locale, d'identification de préoccupations qui manent :

- d'une personne (le ménage est l'unité de base), groupe de personnes ou communauté déjà organisée.

- de l'Assemblée Populaire Communale

- de l'administration décentralisée qui intervient sur des communes défavorisées ou à promouvoir, en engageant une concertation avec les communautés rurales éparses intéressées.

Cette phase préparatoire du projet sera axée par une participation de tous les intervenants du projet (Focus groupe), étape basée sur l'écoute des préoccupations de la communauté (détermination de l'arbre à problème). L'établissement du diagnostic du territoire (étude socio-économique), pour mettre en évidence les contraintes et potentialités de la zone.

Cette phase est liée essentiellement à une connaissance précise des potentialités naturelles (inventaire des ressources en eau, terres agricoles, forêts etc.) ainsi collecter des informations sur les activités économiques, emploi, niveau de scolarisation, revenu des ménages, santé, électrification, assainissement, eau potable.

Le diagnostic de la localité mettra en évidence les atouts du territoire et les savoir-faire de la population. L'analyse et la discussion permettra d'élargir les idées d'actions afin de lever les contraintes et corriger les insuffisances qui sont un frein de développement local. (Direction de formation de la recherche et de la vulgarisation, 2012) .

3.3.5.1.2. La préparation du PPDRI :

Le montage du PPDRI consiste à traduire les préoccupations prioritaires des communautés rurales concernées en un programme d'actions assorti d'un plan de financement des investissements aussi bien individuels que collectifs nécessaires à la satisfaction des objectifs sociaux et économiques de la communauté. Il comporte deux phases : la préparation et la formulation du projet.

3.3.5.1.3. Constitution de l'équipe de projet

- Constituer et réunir l'équipe de projet : L'équipe de projet est constituée de l'animateur et du facilitateur. L'animateur est désigné par la population ou l'APC concernée, le facilitateur par le chef de Daïra au sein de la cellule d'animation.
- Missions de l'équipe de projet : Réunir l'ensemble des informations caractérisant le territoire et de dégager les grandes lignes du futur projet. Accompagner l'ensemble des démarches collectives et individuelles nécessaires à la formulation et à la mise en œuvre du PPDRI, organiser et animer les différentes réunions d'information et de travail.

3.3.5.1.4. Enquête de groupe

Cette étape, qui correspond à l'expression des besoins et des préoccupations des communautés rurales, est effectuée selon une approche participative. Elle consiste en une phase de discussion avec la communauté et d'animation de réunions des deux sexes.

L'enquête de groupe doit permettre en particulier de faire émerger les attentes des différentes composantes de la population du territoire et notamment des femmes en leur qualité de porteur de projet clairement identifié, ainsi que celles de la population des jeunes.

L'enquête de groupe va permettre d'identifier les actions à usage collectif à prévoir dans le PPDRI.

- Les atouts et les contraintes du territoire ;
- Les moyens d'existence des populations cibles ;
- Les contraintes et préoccupations et leur classement (notation) ;
- L'analyse du problème nodal (arbre à problème) ;
- Les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité alimentaire des communautés rurales : les actions à usage collectif ainsi que les porteurs de ces actions : commune, groupement, association, ...
- La définition des alternatives.

○ **Enquête de ménages**

Elle est effectuée par le ou les facilitateurs, soutenus par les animateurs de projet, auprès de tous les ménages du territoire impliqués dans le PPDRI.

Il s'agit d'identifier : Chaque acteur du projet en sa qualité de porteur de projet individuel.

- Les actions que les ménages comptent réaliser individuellement ou collectivement dans le cadre du PPDRI,
- Leur apport personnel pour le financement de celles-ci : autofinancement et/ou force de travail,
- Le nombre de journées de travail que chaque ménage peut consacrer à des travaux d'intérêt collectif pour le PPDRI,
- En particulier, l'enquête de ménages déterminera les besoins en formation initiale (alphabétisation) des porteurs de projet. Il s'agit de donner aux porteurs de projet la capacité de compréhension du processus dans lequel ils sont les principaux acteurs.

Aussi bien pour l'enquête de groupe que pour l'enquête individuelle, l'agent féminin aura pour mission d'aider à l'émergence des préoccupations des femmes de la communauté.

3.3.6. La formulation du PPDRI :

Les étapes précédentes doivent faciliter la formulation du PPDRI assuré par la cellule d'animation rural communal (CARC) composé des services techniques, le service réceptacle, les animateurs, associations, notables et autres .Cette cellule est présidée par le président de l'assemblée populaire(P/APC) qui veillera à l'identification détaillée du programme d'actions à mener(plan d'action proposé et plan d'action qui sera retenu suivant les priorités ,la faisabilité et la disponibilité financière locale

Cette formulation tiendra compte des remarques éventuelles formulées dans l'avis d'opportunité.

3.3.7. La confirmation du PPDRI par le CTD :

La cellule d'animation rurale de Daïra (CARD) présidé par le chef de Daïra vérifie que les éventuelles préconisations émises avec l'avis d'opportunité ont bien été prises en compte dans la formulation du projet définitif. Le projet accepté est ensuite transmis par le chef de Daïra au CTW.

3.3.8. La validation du PPDRI par le CTW :

Le dossier de projet est présenté au comité technique de wilaya (CTW) de validation des projets de développement agricole et rural (PPDRI).

Les participants à ce comité, en particulier les directeurs exécutifs, l'institution financière spécialisée conventionnée, reçoivent les dossiers à examiner au moins quinze jours avant la réunion du comité.

Ce comité, présidé par le secrétaire général du Wali, qui représente le Wali, est composé des directeurs de l'exécutif directement concernés par les programmes de développement rural, des

représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées. Et secrétariat du CTW est assuré conjointement par le directeur de la planification et de l'aménagement Du territoire de la wilaya (DPAT) et par le directeur des services agricoles ou conservateur des forêts, selon la vocation de la wilaya.

Le comité a pour missions

- d'examiner la conformité du projet aux dispositions réglementaires régissant le développement rural et de juger de l'impact et de la priorité du projet sur la base de critères techniques ;
- d'examiner l'éligibilité des actions envisagées aux différents fonds ;
- de se prononcer sur l'opportunité et la faisabilité des actions d'accompagnement en particulier celles concernant la promotion des activités artisanales,
- d'examiner le montage financier en particulier :
 - L'éligibilité des actions d'accompagnement sur les fonds non agricoles concernés
 - Les possibilités de financement sur les ressources des PSD ou PCD
 - Les disponibilités financières du FDR.

Le comité technique de Wilaya valide le projet au plan technique et financier.

Cette approbation est consignée ans le procès-verbal de réunion.

Le Secrétaire Général signe le procès-verbal de réunion du CTW et le transmet au Wali accompagné du dossier de projet.

- **L'approbation du PPDRI par le Wali :**

Le dossier de projet validé par le comité technique de Wilaya, est présenté au Wali pour approbation.

L'approbation formelle du PPDRI par le Wali engage automatiquement les structures concernées, à assurer le financement des actions sur les fonds sectoriels concernés, sur les fonds de soutien spécifiques et sur les ressources des PSD et PCD.

Cette approbation prend la forme d'une décision unique et globale engageant les fonds ou les budgets publics concernés pour les montants arrêtés au projet, elle sert de document de référence aux institutions financières spécialisées conventionnées.

Chaque directeur exécutif de Wilaya est responsable de la mise en œuvre des actions de son ressort.

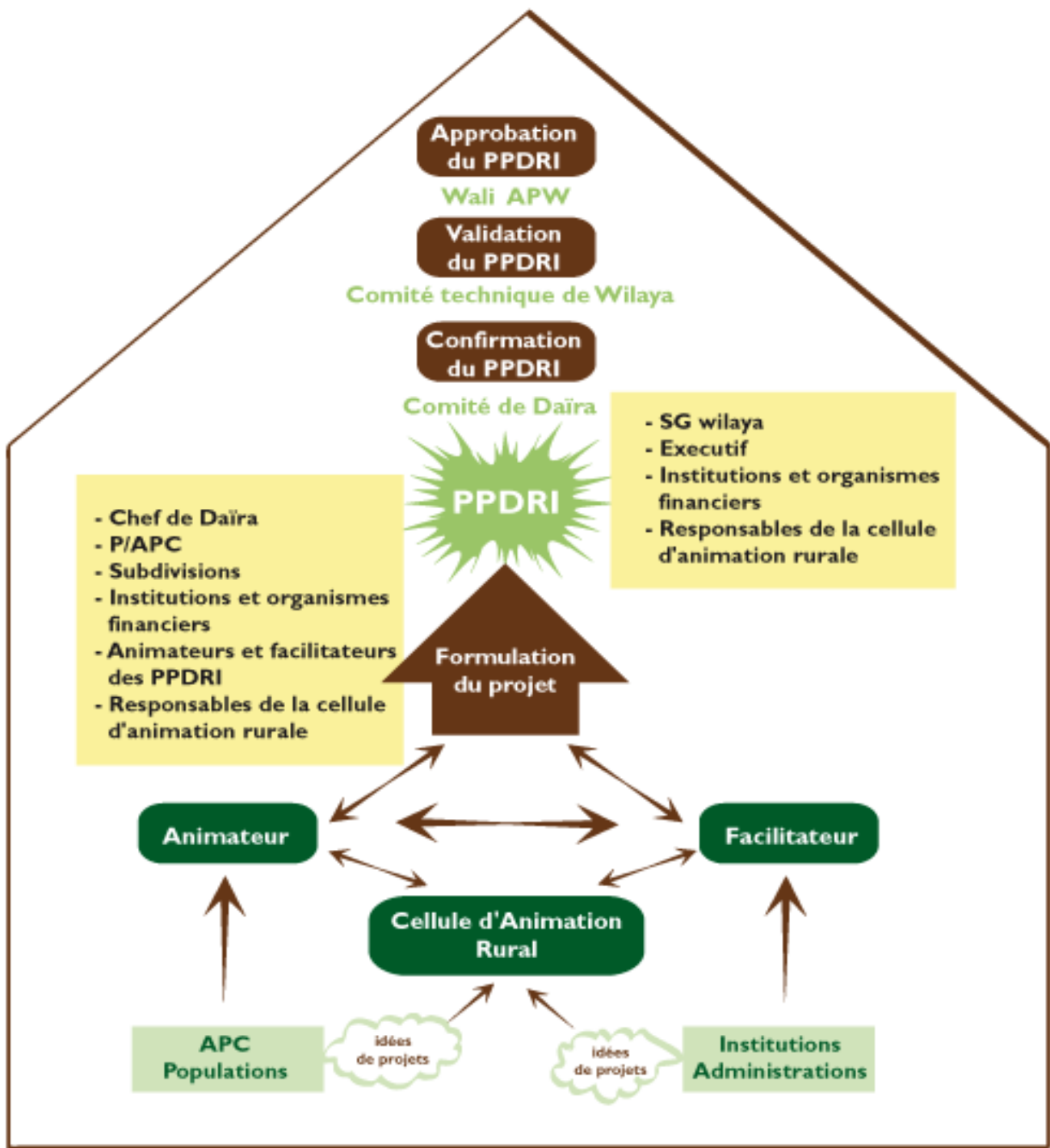


Figure 2 : Etapes de montage d'un PPDR

source : MADR ; 2008

3.3.8. Exécution du projet :

3.3.8.1. La déclaration de lancement du projet :

Dès réception de l'approbation du PPDRI, le service réceptacle, le facilitateur et l'animateur du PPDRI organisent une réunion d'information avec la communauté concernée pour déclarer le lancement du projet et engager le chronogramme d'actions.

La date du procès-verbal de cette réunion tient lieu de date de lancement du projet et fait courir le délai de 12 mois pour réaliser les actions.

3.3.8.2. La réalisation du programme d'actions :

La DSA ou la Conservation des forêts de Wilaya est maître d'œuvre du projet de proximité de développement rural, dans sa composante agro-sylvo-pastorale. Elle assure la supervision des travaux. Pour les autres composantes du projet, elle assure la coordination et le suivi de réalisation, en relation avec les structures techniques locales concernées.

Le service réceptacle est responsable du suivi de la réalisation du projet, il est en charge de l'appui et de l'accompagnement, avec l'aide des animateurs et de l'agent technique facilitateur du PPDRI, des bénéficiaires pendant la phase de réalisation des travaux.

3.3.8.3. La réception des travaux et service fait :

Après constat de réalisation de chacune des actions, le Maître d'œuvre du projet désigné par le wali contrôle la conformité de la réalisation, établit une "attestation de service fait" qu'il transmet à la l'institution financière spécialisée avec ordre de paiement des travaux concernés.

Les états de service fait, de chaque adhérent sont transmis au Système de Gestion de la Base de Données (SGBDD) par le Maître d'œuvre en utilisant la fiche de liaison.

3.3.8.4. Le paiement des travaux :

A la réception de l'ordre de paiement, l'institution financière spécialisée conventionnée procède au paiement des factures et impute ces dépenses sur le compte-projet au chapitre correspondant. Elle rend compte à la direction exécutive concernée du paiement ainsi effectué (date, montant payer, bénéficiaire du paiement).

3.3.9.5 La modification du PPDRI :

Si nécessaire, des modifications peuvent être apportées aux actions du projet à usage individuel ou à usage collectif à condition de rester dans l'enveloppe globale budgétaire du projet

3.3.9.6. La clôture du PPDRI : Elle se compose de trois étapes successives :

- **La déclaration de fin de PPDRI**

Après réalisation de l'ensemble des actions prévues au programme, et après réception de l'ensemble des attestations de service fait, le maître d'œuvre établit une déclaration de fin de projet transmise au chef de Daïra, ainsi qu'à l'institution financière spécialisée en vue de la clôture du compte projet.

- **La clôture du compte projet**

A réception de l'attestation de fin de projet, l'institution financière spécialisée conventionnée procède aux opérations de clôture du compte projet et rend compte au maître d'œuvre (DSA ou Conservateur des Forêts) en charge du suivi du projet pour mise à jour des tableaux de bord de suivi évaluation. Il en adresse copie au chef de Daïra.

Dans les 12 mois suivant la date de lancement du projet, les actions qui n'ont pas été engagées sont annulées et le financement public correspondant réaffecté sur d'autres opérations.

- **L'enquête de fin de PPDRI**

L'enquête de fin de projet vise à évaluer le niveau de réalisation et d'impact des actions du projet par rapport aux objectifs initiaux. Elle est effectuée par un service technique autre que le service réceptacle du projet.

3.3.10. Suivi- évaluation et contrôle du PPDRI :

Le suivi - évaluation du projet démarre à son approbation par le Wali . A ce stade, l'information sur les PPDRI est dirigée vers une Base de données (BDD) située au niveau de la Wilaya. Cette information est saisie et exploitée par un Système de Gestion de Base de données (SGBDD) situé au niveau de la Wilaya et ce SGBDD génère à son tour de l'information vers les utilisateurs amont ou aval :

- Soit de façon périodique dans le cadre du processus formel de suivi - évaluation et selon un format prédéfini ; Soit à la demande des utilisateurs, en fonction de leurs besoins.

- **L'organigramme de suivi-évaluation du PPDRI :**

Le suivi - évaluation concerne les points suivants :

- La gestion administrative des dossiers
- L'état d'avancement physique des actions
- L'état d'engagement des fonds et crédits liés au financement des actions
- Les décaissements effectivement réalisés pour financer les actions

Ces informations sont la base d'un système de consolidation permettant d'effectuer le pilotage du Programme National de Développement Rural au niveau régional et national

I- Présentation de la zone d'étude :

La Wilaya de Tlemcen occupe une position de choix au sein de l'ensemble national. Wilaya, à la fois frontalière et côtière, elle est limitée géographiquement au Nord par la mer méditerranée, au Nord-Est par la Wilaya de Ain Temouchent, à l'Est par la Wilaya de Sidi Bel-Abbes, à l'Ouest par le Maroc et au Sud par la Wilaya de Naâma. Avec une population de l'ordre de 945525 habitants (RGPH 2008) et une superficie de 9017,69 Km² soit une densité de 105 hbts/km².

Le territoire de la wilaya est organisé en 20 Dairas ; 53 Communes dont :

- 46 rurales
 - 20 à vocation forestières
 - 09 à vocation agro-sylvicoles
 - 19 potentiellement agricoles
 - 05 steppiques
 - 08 frontalières
 - 08 côtières
- Superficie totale de la Wilaya : 901769 ha
 - Longueur bande littorale : 70 Km
 - Longueur frontalière : 180Km
 - Population totale : 968967 Habitants dont 384680 ruraux soit 39,7%
 - Parcours et pacage : 154 271 Ha
 - Zone Steppique : 197 223 Ha (dont ALFA : 154 000 Ha)
 - Terres forestières : 225 000 Ha
 - Forêts : 36%
 - Maquis : 53%
 - Autres : 11%
 - Superficie Agricole Totale (SAT) : 538 581 Ha dont
 - Superficie Agricole Utile (SAU) : 351 579 Ha
 - Cultures Herbacées : 174 854 Ha
 - Terre au repos : 145 392 Ha
 - Arboriculture : 26 864 Ha
 - Vignoble : 4 469 Ha
 - Terre improductive : 32 731 Ha



Figure 3 : carte découpage territoriale par commune et par ensemble physique de la wilaya de Tlemcen

1.1. Localisation :

La commune d'Oued Lakhdar revêt un intérêt stratégique et par la position géographique qu'occupe la commune.

Le territoire de la commune constitué dans sa majorité par un relief accidenté. En effet les 2/3 de son territoire est présenté par des chaînes montagneuses dont la pente est généralement supérieure à 25 %.

Le Chef-lieu de la commune « Oued Lakhdar » est distante de :

- ❖ 24 Km de Tlemcen
- ❖ 11Km de Ouled Mimoun
- ❖ 10 Km de Ain Fezza

La commune d'Oued Lakhdar fait partie intégrante des Monts de Tlemcen ; elle couvre une superficie de 13100 ha, soit 2 % du territoire de la wilaya de Tlemcen. Ses limites sont :

- ❖ Au Nord : le village de tegma (commune de Ain fezza)
- ❖ A l'Est : La commune de Ouled Mimoun
- ❖ A l'Ouest : Ain Fezza
- ❖ Au Sud : La commune de Beni Smiel

Elle se localise sur les coordonnées géographiques suivantes :

- ❖ Longitude : 1° 07' Ouest
- ❖ Latitude : 34 ° 53 ' Nord

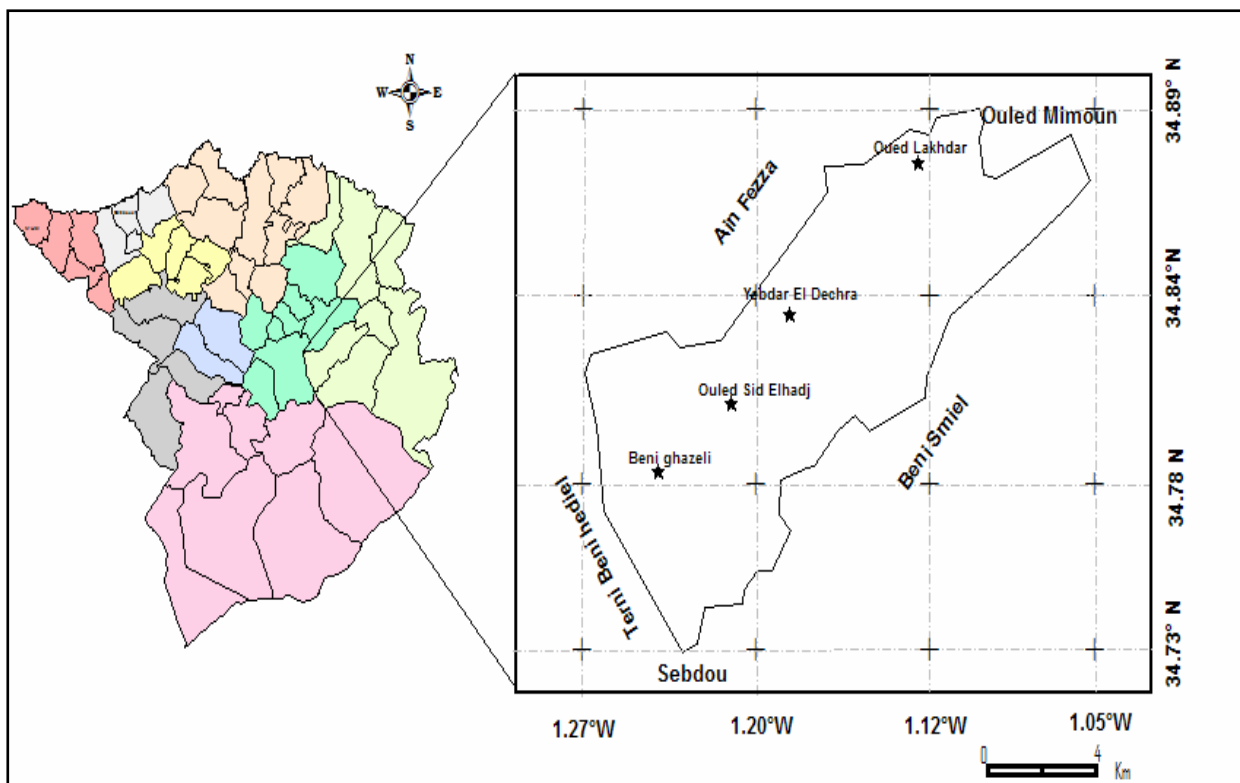


Figure 4 : carte de localisation de la zone d'étude

1.2. Caractéristiques de la zone d'étude :

1.2.1. Caractéristiques topographiques :

La commune se distingue par son relief très accidenté dans sa partie Sud qui occupe le 2/3 de son territoire.

La chaîne montagneuse est formée de Djebels (Dj Teksent, Dj Tichtiouine, Mezoughène, Sidi Chaïb , d'orientation Sud-Ouest ,Nord Est ,le point culminant est 1311 m au Sud .

Une serie de monticule représenté par Dj Tezekninet ,Dj Sidi Hamza , Dar El Matmar ,et Dj dar sidi Chikh qui culmine à 1420 m .au centre de ces deux chaîne apparaît une dépression synclinale (la vallée de Oued Lakhdar) .

Le substrat géologique de la commune est diversifié au niveau de la vallée et au bord des cours d'eau : formation d'alluvions très fertiles.

Au nord et au sud, pliocène continental de formation marno-calcaire et dolomie calcaire.

L'érosion hydrique se manifeste fréquemment au niveau la commune d'Oued Lakhdar La nature du relief très accidenté dont les pentes fortes favorisent des usures de la couche des terres ainsi des labours au sens de la pente et les défrichements resteront un problème très soucieux qui peut conduira la zone a une désertification.

Nous rencontrons des différents stades d'érosion tels :

- ❖ Ravines
- ❖ Ravins
- ❖ Glissement de terrain

Des actions biologique et mécaniques ont été réalisés par l'administration des forêts de la wilaya de Tlemcen pour la correction de ces érosions et protéger les terres arables existantes.

1.2.2. Occupation du Sol :

La surface actuellement occupée par l'agriculture concerne environ le 14% du territoire communal, soit 1961 ha dont sa quasi- totalité est représenté par des terres privées ; elle est :

Concentrée essentiellement dans la vallée ou environ 200 ha sont irrigués en effet bien que limitées des ressources en sol de la vallée ont agro-pédologique remarquable, en plus de la présence d'un micro climat favorable à la culture des cerises, cette vallée constitue l'espace vital de la commune en raison de la spéculation pratiquée qui a donné une spécificité à la commune de la production des cerises.

Tableau 2 : Répartition Générale des Terres

Superficie	SAU dont Irriguée			Parcours		Forêt et Maquis		Terres incultes	
	HA	%	HA	HA	%	HA	%	HA	%
Totale (HA)									
13646	1961	14	200	1818	13	4779	35	5088	38

(D.S.A 2013)

Le territoire de la commune d'Oued Lakhdar s'étend sur une superficie totale de 13646 HA.

Cet espace est dominé par les forêts et maquis et des terres incultes qui occupent 73% de la superficie globale, L'espace agricole représente que 14 % de la superficie totale.

Ce potentiel sol agricole de la commune est de 1961 ha, représenté dans sa quasi-totalité par le secteur privé.

Cet espace est caractérisé par deux sous zones :

- La vallée de l'Oued Lakhdar qui s'étend sur une superficie de 600 ha dont 200 ha irrigués
- Les piedmonts et plateaux qui occupent une surface de 1361ha (Piedmonts de miess, Yebdar Hella, Sid Chaib) .

Les sols, sont de moyenne valeur agro pédologique ou est pratiquée une agriculture en sec.

En zone montagneuse, les enclaves agricoles ont été délaissées par leur propriétaire à cause de l'enclavement et le manque d'infrastructure.

L'arboriculture fruitière fait de la Vallée de Oued Lakhdar sa réputation notamment par production des cerises (les différentes variétés cultivées de cerises : Bigarreau, Moraux, Mallouki, Gaouar, etc... avec une surface moyenne de 116 ha).

Les terres forestières et a vocation forestière de la commune d'Oued Lakhdar couvrent une superficie 6597 Ha soit 48% (forêts +Maquis +parcours) du territoire de la commune.

La couverture forestière est constituée de formations végétales arborées et arbustives sur les versants Nord des chaînes montagneuses entourant la haute vallée d'Oued Lakhdar et de formations dégradées réduites à des maquis et broussailles dans les zones hautes.

Les formations forestières sont constituées de maquis avec prédominance de formations claires sur les versants Nord de la chaîne montagneuse Sud entourant la vallée, supérieure d'Oued Lakhdar.

Le patrimoine sylvicole, est composé d'une association de plusieurs essences arborées, arbustives et herbacées avec prédominance de :

- chêne vert (Djebel Dar Cheikh 1616m, Djebel Tazkninet 1510m, Djebel Mekmen Zouail 1388 m).
- Pin d'Alep : Parties intermédiaires (Djebel Sid Hamza 1049m, Ain Essouk 1150m)
- Thuya et chêne liège sur piedmonts (Sidi Bourieh à 750 m, Yebdar Dechra à 850 m).

Les espèces du sous-bois sont représentées par : Genévrier, l'Oléastre, chêne Kermès, ciste phyllaire.

L'essence dominante est le Chêne vert (état actuelle dégradée) occupe 60% de la superficie totale forestière, associé au genévrier, thuya, Pin d'Alep, avec une proportion de 30% .Diss, calicotome , alfa - romarin représente les 10%.

1.2. 3. Caractéristiques hydrographiques :

Le réseau hydrographique de la commune de Oued Lakhdar est une partie importante du bassin versant (oued Isser), il est drainé par un ensemble de cours d'eau et de Chàabet , le réseau hydrographique est représenté par un ensemble d'affluents : Gergoum, Sbinou , Tamekchente de « Oued lakhdar » . Principal cours d'eau de la commune.

1.3. Etude climatique

Le climat est l'ensemble des phénomènes météorologiques (température, pression atmosphérique, vents, précipitations, évapotranspiration), qui caractérisent l'état de l'atmosphère. Il se définit aussi comme l'ensemble des états successifs de l'atmosphère dans une région donnée et pendant une période donnée. Il s'étudie généralement sur une trentaine d'années.

Le climat est un élément naturel sur lequel l'homme n'a aucune action directe (exception des interventions artificielles). C'est l'un des facteurs du milieu le plus déterminant par son action, il peut être favorable ou défavorable. Il joue un rôle fondamental dans les différents processus de dégradation des sols. Pour cela une analyse était nécessaire.

L'objectif de cette étude est de connaître au niveau de la zone d'étude, la situation climatique qui détermine en grande partie des conditions du milieu.

Le bioclimat dans son ensemble de la zone d'étude est de type semi-aride marqué par une sécheresse estivale relativement sévère accompagnée d'une température diurne forte. Pour les besoins de l'étude, nous avons choisi trois stations pluviométriques situées à l'intérieur du bassin versant Isser et qu'on peut les considérer les plus représentatives pour la zone d'étude sur une période de 1972- 2006.

1.3.1. La pluviosité : La station choisie est représentée dans le tableau

Tableau 3 : Caractéristiques des stations pluviométriques choisies pour l'étude

Stations	Altitude (m)	Coordonnées kilométriques		Période
		X	Y	
Oued Lakhdar (ex Chouly)	725	149.63	181.06	1973-2006

1.3.1.1. Précipitations :

Les précipitations relevées dans la station sont reportées dans le tableau 4

Tableau 4 : Précipitations moyennes mensuelles et moyennes annuelles dans la station Représentative de la zone d'étude (Oued lakhdar : 1973 à 2006)

Station	Sep	oct.	nov.	dec	jnv.	fev	mrs	Avr	mai	juin	jui	at	Tota l
Oued lakhdar	14.3	32.83	55.63	50.63	42.21	61.57	65.5	46.34	38.29	8.8	5.39	4.2	425.7 3

Source A.N.R.H

La station montre qu'il y a une irrégularité de distribution mensuelle de la pluviométrie à l'échelle annuelle.

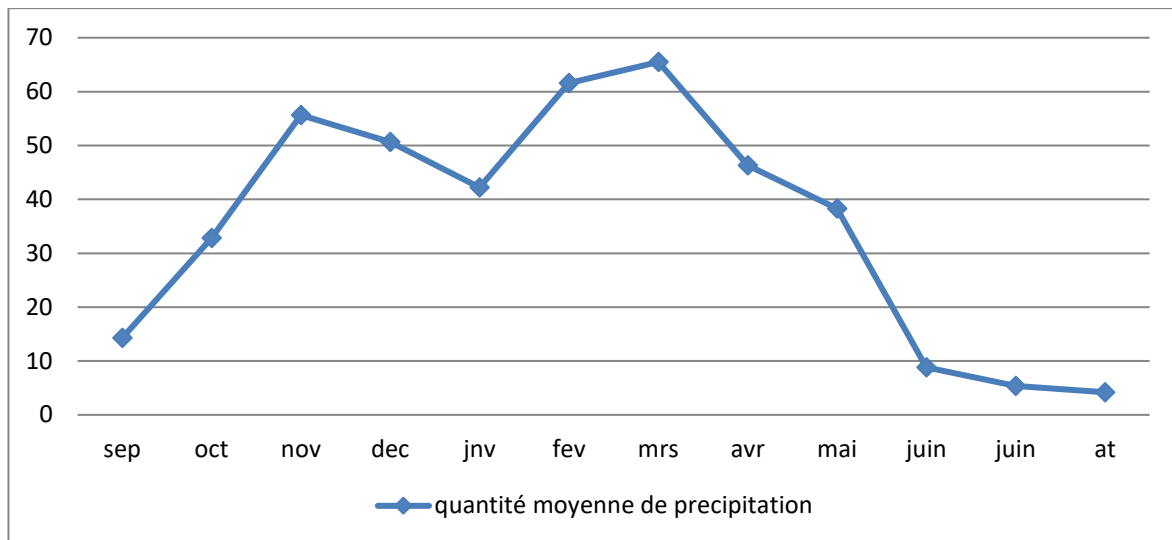


Figure 5 : Courbes des précipitations moyennes mensuelles et moyennes annuelles dans la station représentative de la zone d'étude.

Le maximum de pluie est très marqué en novembre, décembre, janvier, février et mars (période pluvieuse). Ces mois totalisent plus de deux tiers des précipitations total. Cette période est caractérisée par une succession de mois humides et des mois relativement secs. Le minimum des précipitations coïncide avec les trois mois d'été (juin, juillet, Août) qui ne reçoit que des quantités insignifiantes.

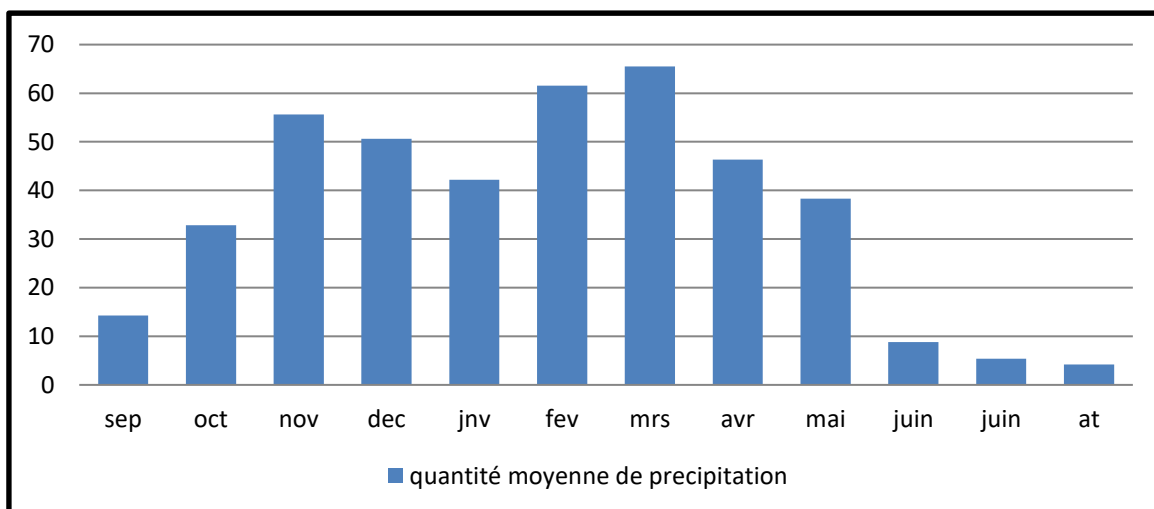


Figure 6 : Histogrammes des précipitations moyennes mensuelles et moyennes annuelles dans la station représentative de la zone d'étude

- **Répartition saisonnière des précipitations** : le régime saisonnier des pluies de la station Oued lakhdar représenté dans le tableau 5 et figure 4

Tableau 5 : Répartition saisonnière des Précipitations P (mm)

Station/Saisons	Hiver	Printemps	Eté	Automne	Type
Oued Lakhdar	154,41	150,13	18,39	102,8	HPAE

Le tableau montre que la station présente un indice saisonnier de type **HPAE**.

NB :

(H) : Hiver correspond aux mois de décembre, janvier, février

(P) : Printemps correspond aux mois de mars, avril, Mai

(E) : Eté correspond aux mois juin, juil, Août

(A) : Automne correspond aux mois sept, Oct, Nov

- **Indice d'aridité de Martonne** : c'est une variante de l'indice de Lang. Martonne en 1923 a défini un indice climatique très intéressant qui permet de mieux cerner les types de climat des régions. Il est donné par la formule suivante :

$$A = P/T+10$$

A : indice de Martonne **T** : Température moyenne annuelle **P**: Précipitation moyennes annuelles.

Tableau 6 : Les valeurs de l'indice d'aridité "A" de Martonne de la zone d'étude

Station	Période	P (mm)	T°c	Indice A	Climat
Oued Lakhdar	1973-2006	425.75	18.08	15.16	Semi-Aride

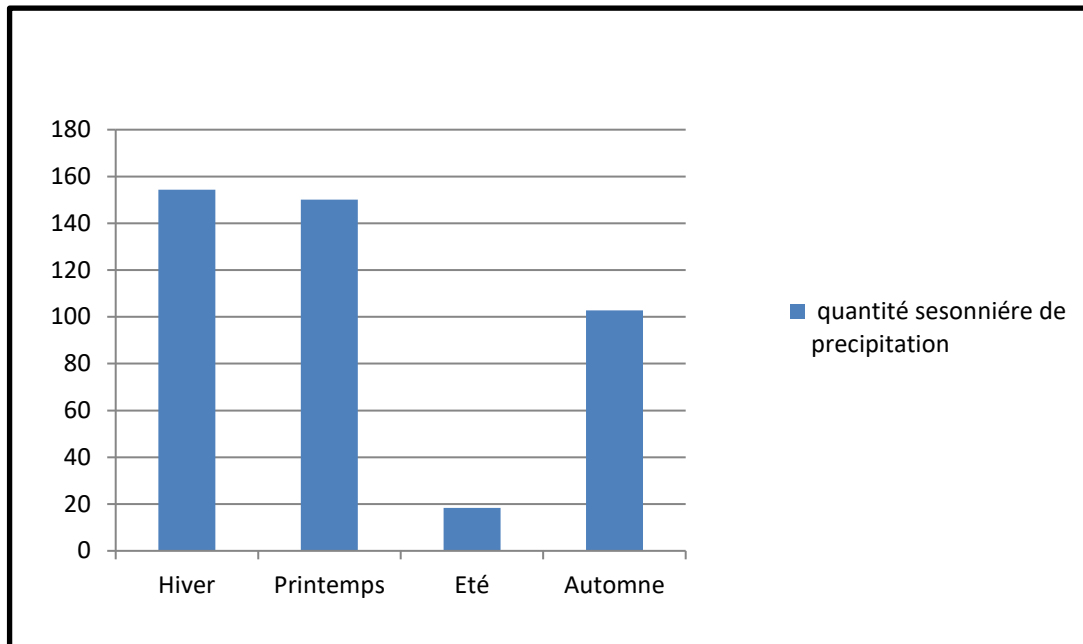


Figure 7 : Répartition saisonnière des précipitations

L'histogramme montre que les précipitations sont variables d'une saison à l'autre. Les plus importants sont celles qui tombent en hiver avec une moyenne de 154.41 mm

1. 3.2. Températures :

La température est le second facteur constitutif du climat. Le rôle de la température est prépondérant dans le développement biologique des végétaux. En effet, elle contrôle leur répartition, leur croissance, leur reproduction et surtout leur survie. Nous retiendrons surtout les moyennes, les minima, les maxima qui jouent un rôle important. (Tableaux 9).

Les exigences des végétaux sont très variables suivant les espèces on distingue les :

- Végétaux macro thermique
- Végétaux méso thermique
- Végétaux micro thermique

Ajoutant aussi que le froid exerce une influence sur la répartition des espèces.

Tableau 7 : Moyennes mensuelles des températures station Oued Lakhdar

ANNEE	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	Moy
T°C Max (M)	17	17.5	18.9	21.7	24.8	30.5	35.6	36.5	31.3	27.3	19.9	17.1	24.8
T°C Min (m)	4.7	6.8	7.3	8.2	10.4	15.1	18.6	18.3	17.1	12.9	9.8	6.4	11.3
M+m/2	10,8	12,1	13,1	14,95	17,6	22,8	27,1	27,4	24,2	20,1	14,8	11,7	18.0

Source A.N.R.H

Ce tableau montre que le moi le plus froid de l'année dans la station est le mois de janvier (la période froide s'étale sur les mois décembre, janvier, février). Par contre de Mai à Octobre, la température mensuelle est supérieure à la moyenne annuelle. Le maximum est atteint au mois d'août qui coïncide avec la rareté des pluies dans le même mois.

1. 3. 3. Synthèse bioclimatique :

Le climat étant la combinaison de plusieurs facteurs météorologiques, la synthèse climatique est établie à partir des travaux d'Emberger, Bagnoulis et Gaussen dans lesquels, sont combinés les plus importants paramètres : précipitations et températures, afin de caractériser le climat de la zone d'étude.

➤ Diagramme Ombrothermique de Bagnoulis et Gaussen (1953)

Le diagramme permet de situer les périodes sèches et humides. D'après Bagnoulis et Gaussen (1953) "un mois est sec si le total des précipitations en mm est inférieur ou égal au double de la température ($p \leq 2T$). Un mois est considéré sec lorsque la courbe de température est supérieure à celle des précipitations (Benabadji et Bouazza, 2000).

La méthode de construction du diagramme consiste à porter les courbes représentant les précipitations mensuelles moyennes et les températures mensuelles moyennes (M+m) /2 (figure 8).

Les modèles graphiques (figure 8) et (figure 9) font ressortir les périodes sèches pour chaque station. La surface comprise entre les deux courbes, celles des températures au-dessus et les précipitations en bas indique la sévérité de la sécheresse qui coïncide généralement avec la période estivale, et s'étant entre la mi-mai à la fin d'octobre. La durée et l'intensité de la saison sèche sont d'une importance fondamentale pour les plantes (Stewart, 1974).

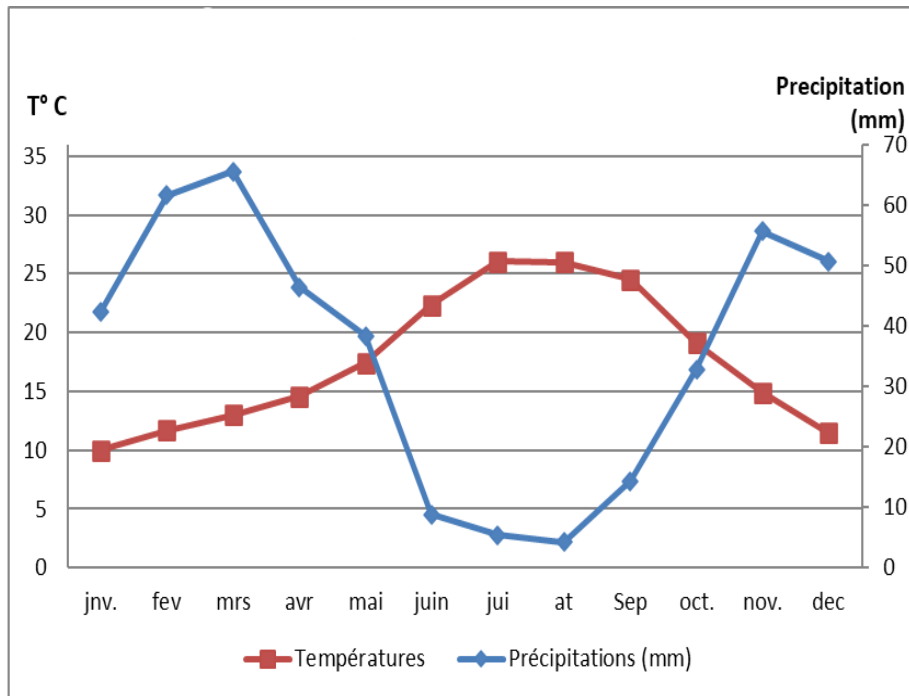


Figure 8 : Diagramme ombrothermique d'oued lakhdar période sèche 2006-2013

➤ **Quotient pluviométrique d'Emberger Q2:**

Cet indice permet de situer le climat de la zone d'étude sur le climagramme d'Emberger. L'indice est défini par la formule suivante :

$$Q2 = \frac{2000 p}{M2 - m2}$$

P : précipitations annuelles ; M : T° maximale du mois le plus chaud en Kelvin (T° du mois le plus chaud +273) ; m : T° minimale du mois le plus froid en K° (T° du mois le plus froid +273).

En reportant les valeurs du quotient Q2 sur le Climagramme d'Emberger (figure 9), on obtient. Les résultats qui sont représentés dans le tableau 8

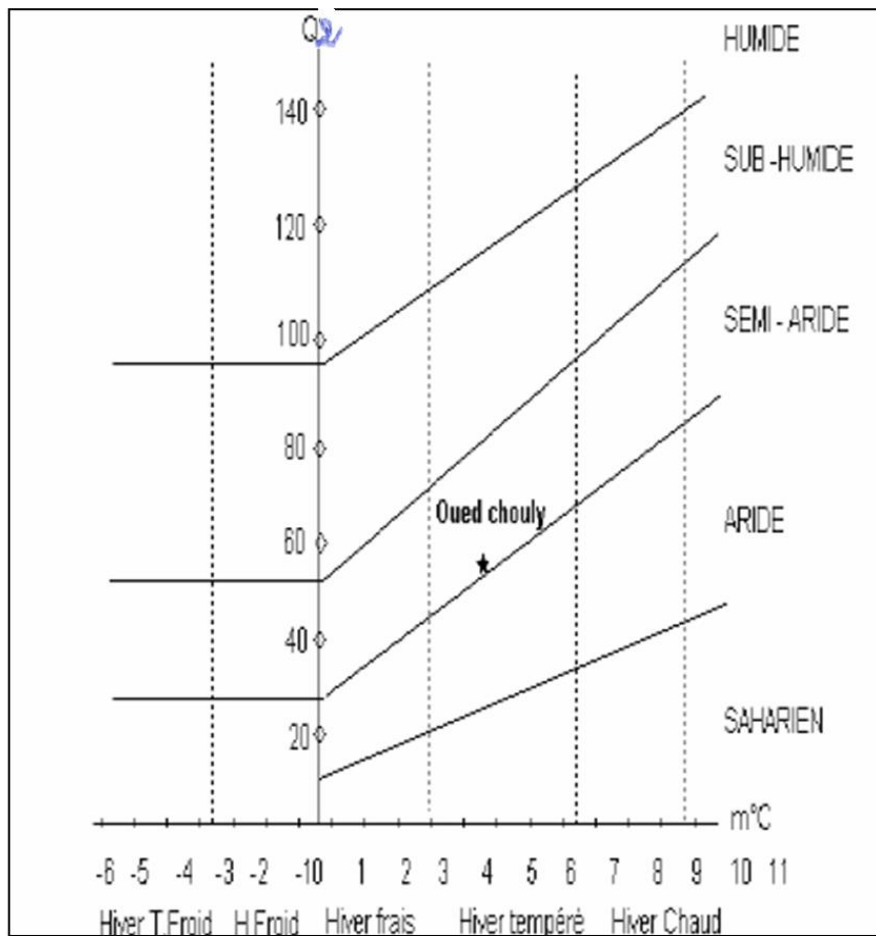


Figure 9 : Quotient pluviothermique et climagramme d'emberger de la commune d'Oued lakhdar

Tableau 8 : Ambiance bioclimatique dans la station de la zone d'étude

Station	Période	M (°c)	m (°c)	Précipitation	Q2	Ambiance bioclimatique	
						Etage	Variante (hiver)
Oued Lakhdar	1973-2006	36.5	4.7	425.75	45.60	Semi-aride	Tempéré

- **Indice de Lang** : il est déterminé par la formule suivante :

$$L=P/T$$

P : précipitation moyenne annuelle, T° : température moyenne annuelle (°c)

Tableau 9 : Classification de l'indice de Lang en fonction du climat

I Indice de Lang (L)	Climat
70 < L < 100	Humide
40 < L < 70	Semi-Aride
20 < L < 40	Méditerranéen
0 < L < 20	Aride

Tableau 10 : Valeur de l'indice de Lang dans la zone d'étude

Station	P (mm)	T°c	Indice L	Climat
Oued Lakhdar	425.75	18.08	23.55	Méditerranéen

Conclusion :

Cette étude ; nous a permet de définir l'étage bioclimatique de la zone de Oued lkhdr qui est classée dans l'étage semi-aride avec une pluviométrie moyenne annuelle de 370 mm/an. Cette moyenne tend à la baisse ces dernières années en raison du prolongement de la vague de sécheresse. Elle se situe actuellement autour de 250 mm/an.

La température moyenne annuelle varie entre 15° et 20°c. La température du mois le plus chaud 35°c en juillet et la température minimale 2°c en Janvier.

Les Gelées sont fréquentes d'une moyenne de 50 Jours / an

Le Vent dominant dans la région est de direction Nord-ouest. Avec la Fréquence des vents « SIRROCO » (particulièrement « Juillet –Août »)

Cependant des vents violents peuvent se manifester particulièrement « Octo-Novembre » c'est un paramètre à retenir et de le prendre en considération.

1.4. Aspects socio-économiques au niveau de la zone d'étude

1.4.1. Répartition de la Population

La commune d'Oued Lakhdar regroupait un volume de population environ 5000 habitants. Le chef-lieu de la commune Oued Lakhdar concentraient à lui seul 70% de la population totale. L'agglomération secondaire de Beni ghazeli qui représente le principal support de développement regroupait environ de 420 habitants soit 08 % de la Population.

Le reste de la population est réparties au niveau des agglomérations secondaires de Ouled Sidi Hadj (80 soit 02% de la population), Yabdar (350 soit 07 %), et les zones éparses (650 soit 13 %) , La densité de la population au niveau de la commune est avoisinante 20Hab/Km².ne reflète guère la réalité étant donné que la quasi-totalité de la population est concentrée au nord de la commune.

La population de Oued Lakhdar est inégalement répartie (70% au nord)

Tableau 11 : Répartition de la population par commune et par tranche d'âge à travers la commune oued lakhdar (Monographie de la wilaya juin 2013)

COMMUNE	Super km2	Pop Tot	Densité Km ² /Hbt	POP Moins 6	POP Moins 15-29	POP 16-59	POP +	
OUED LAKHDAR	131	6119	47	750	1488	1739	4055	575

Tableau 12 : Répartition des forages par commune-situation arrêtée au 31/12/2013 (DPAT 2013)

Communes	Forages			Débit Forages
	Nombre tous forages confondus	Dont encours	Exploités	Exploités l/s
O/LAKHDER	2	/	2	11,9

1.4.2. Activités économiques :

Les terres agricoles au niveau de la commune relèvent des propriétés privées et domaines privé de l'ETAT.

Les terres agricoles de bonne potentielle (620 ha) se situe dans le long de la vallée de Oued Lakhdar, ces sols sont aptes a tous les types de cultures, et des terres de moyenne potentielle (1240 ha) sont localisées sur les piémonts de Miess .Yebdar Hella. S.Chaib . S.Bouriah .

Les terres de faible potentialité (100 ha) sont localisées au niveau de Dj Bouhadjar et Dj Tichtiouine

L'arboriculture occupe environ 149 Ha.Les espèces arboricoles dominantes sont : Cerisier Olivier, et le figuier, amandier , abricotier ,pommier, pêcher , poirier .

Le cerisier arbre caractérisant la vallée d'Oued Lakhdar, est une spéculation ancienne à laquelle offre à la population un grand intérêt.

1.4.2.1. Production végétale :

Tableau 13 : Répartition de la S.A.U dans la commune d'Oued lakhdar

SAU	Céréales		Fourrage		Cultures irriguées		Arboriculture		Jachère	
	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%	HA	%
1961	950	49	100	05	420	21.5	149	7.5	342	17

1.4.2.2. Production animale

Environ de 1818 ha de parcours et pacage formés essentiellement de palmier nain et le Diss constitue un potentiel important pour la pratique de l'élevage en extensif (élevage extensif est très influencé dans la dernière décennie par l'exode rural.) (Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen)

Conclusion :

La zone d'Oued Lakhdar est une zone homogène déshéritée dans son ensemble qui nécessite une attention particulière du pouvoir public, pour apporter une aide conséquente dans le but d'améliorer le niveau de la population rural.

Introduction :

L'Algérie a réalisés Beaucoup de PPDRI plus de 12000 et dans la wilaya de Tlemcen est de 432 PPDRI prévus dont 424 qui ont été réalisés durant la période de 2009-2014 mais ces projets n'ont jamais été évalué après leurs achèvements ce qui nous a amené a initié une évaluation de ces projets.

Ceci va nous amener à évaluer les PPDRI, comme échantillon la commune d'oued lakhdar en vue d'établir la situation actuelle de ces projets, voir leur efficacité.

I. Objectif :

Cette étude a pour but de contribuer à faire l'analyse et l'évaluation des PPDRI réalisées dans la commune d'Oued lkhder wilaya de Tlemcen. Pour cela une collecte de données au niveau de la conservation de la wilaya de Tlemcen a été mené ; suivie par des sorties sur terrain pour visualiser l'état des différents actions réalisées ; donc ce travail nous a permis tout d'abord de poser quelques questions :

- Les projets ont-ils contribué à la stabilisation et au retour de la population rurale ?
- Les projets ont- conduit à créer des emplois ?
- Les projets ont-ils contribué au maintien ou à l'amélioration des revenus de la population rurale ?
- Les actions de mise en valeurs ont-elles contribué à l'amélioration de la situation des terres agricoles ?
- Les projets ont-ils contribué à la conservation des sols, la gestion des eaux et de protection l'environnement ?
- Les modalités de mise en œuvre ont-elles contribué à atteindre les objectifs fixés par les PPDRI ?
- Les modalités de conception et de montage des PPDRI sont-elles faciles à exécuté ?

I. Critère de choix :

On a cherché à étudier plusieurs PPDRI à travers la wilaya de Tlemcen et notre choix final a été porté sur les 11 localités de la commune d'Oued lakhdar. Ce choix est basé sur les critères suivants :

- Ces localités ont été choisies pour représenter la zone des montagnes la plus touchées par l'exode rural ;
- L'importance des réalisations ;
- La diversité des systèmes de gestion des terres et des eaux et la diversité des types de territoires ruraux ;
- Nombre totale de la population est égale le nombre de la population rurale ;
- Une commune montagnaise ou terrain montagneux : relief très accidenté et accès difficile.
- Indice de ruralité est de 0.672 (SNADR .2006)

II. Matériels et méthodes :

2.1. Matériels utilisés :

- Données bibliographiques
- Base des données des PPDR de la conservation de Tlemcen
- Système d'informatique géographique : SIG
- Carte d'Etat Major de : Ouled Mimoun feuille N° 271 et celle de Beni Smiel feuille N° 240 échelles 1/50000
- Logiciel Arc G.I.S.10.1.
- GP S (Global positioning system)

2.2. Méthode de travail:

Nous avons réalisé une méthode de travail basée sur une démarche précise afin de tirer des leçons sur l'ensemble des projets PPDR ; Ainsi pour répondre aux différentes questions posées. L'approche méthodologique choisie pour mener à bien travailler repose essentiellement sur :

- La caractérisation de la zone d'étude :
 - Cartographie,
 - Données climatologiques,
 - La couverture végétales et occupation du sol,
 - Pente,
 - Données socio-économiques
 - Diagnostic hydrographique

- Localisation des localités et la répartition des actions réalisées dans la commune d'oued lakhdar: L'utilisation du système d'information géographique (S.I.G) nous a permis de rassembler, d'organiser, de gérer, de combiner et de présenter des informations localisées géographiquement qui sont nécessaire à la gestion de l'espace.



Photo1 : localité de Ouled Sidi Hadj



Photo 2 : localité de Beni Yaakoub

Planche 1 : localités de la commune de Oued lakhdar



Photo 1 : localit  Beni Hamed



Photo 2 : localit  Yebdar Dachra

Planche 2 : localit s de la commune d'Oued Lakhdar



Photo 1 : la localité de Beni Ghazli



Photo 2 : la localité de Mezoughen

Planche 3 : localités de la commune d'Oued lakhdar

- Réalisation des cartes : elle est faite en trois étapes :
 - La première étape consiste à la numérisation (scannérisation) des cartes d'Etat-major de l'année 1960 ; numérotées successivement N°301 et N°271.
 - Deuxième étape est le Géo référencement de la carte scannée : cette opération comporte le calage des cartes scanné précédemment, à l'aide du logiciel Arc G.I.S.10.1.
 - La troisième étape est l'assemblage des cartes calées et la vectorisation de la zone de travail. La délimitation de la zone d'étude est tirée à partir de l'assemblage des cartes topographiques scannées, calées et vectorisées d'Ouled Mimoun feuille N° 271 et celle de Beni smiel feuille N° 240, à l'aide du logiciel Arc G.I.S.10.1. Les différents types d'actions sont localisés sur la carte.

Cette localisation nous donne une vision sur la répartition et la concentration des actions à travers les localités de la commune d'oued lakhdar et nous a permis aussi d'avoir la carte de leur répartition dans l'espace

- Inventaire : après une étude détaillée de la zone d'étude ainsi que les projets de proximité de développent rurale intégrés dans cette zone ; on a obtenu des inventaires des PPDR I pour finaliser l'évaluation de cette étude suite à une exploitations d'une base de données.

Introduction :

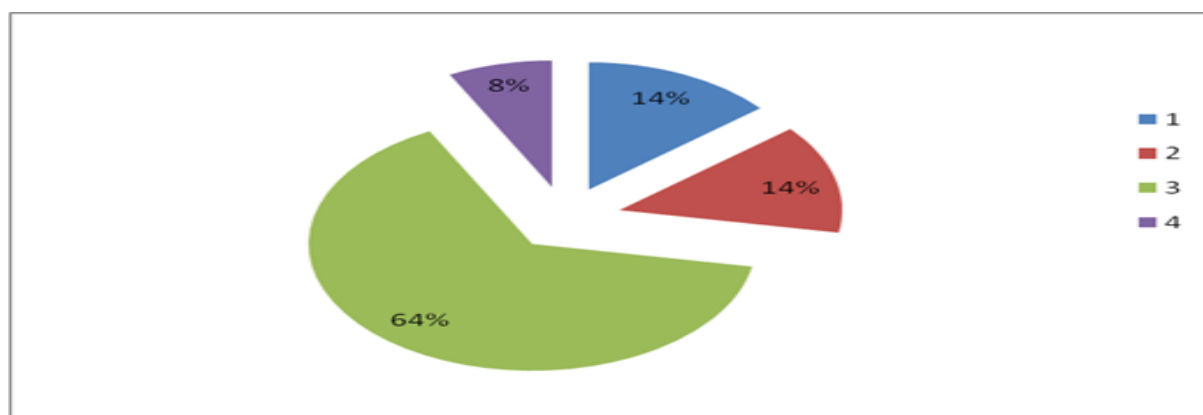
Au cours de la périodes 2010- 2018 plus de 432 projets ont été lancé dans la wilaya de Tlemcen.

Les actions réalisées sont au profit de la population rural pour la permettre d'améliorer leur cadre de vie.

Les différents PPDRI de la wilaya de Tlemcen et plus précisément la commune d'Oued lakhdar sont regroupées dans les tableaux suivants :

I. Les inventaires réalisés**Tableau 14 : Inventaire des PPDRI par thèmes fédérateurs**

Thème fédérateur	Nombre de communes	Nombre de localités
N° 0 1 : La réhabilitation des villages et k'sours.	11	18
N° 2 : l'augmentation et la diversification des revenus de la population par la promotion des entreprises.	11	129
N° 3 : la valorisation des ressources naturelles et patrimoniales.	51	240
N° 4 : le renforcement les capacités des institutions et des populations.	6	6

**Figure 10 : le pourcentage des PPDRI par thèmes fédérateurs**

D'après la figure ; on observe que le Thème fédérateur 3, qui base sur l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales est le plus fréquent, dont le pourcentage est le plus élevé par rapport aux autres thèmes.

Tableau 15 : Inventaire des ppdri de la Wilaya de Tlemcen

Commune	Nombres de ppdri	Nombre population rural	Nombre population total
AIN FETTAH	4	7412	7412
AIN FEZZA	8	11317	11317
AIN KEBIRA	7	3691	3691
AIN TELLOUT	11	3948	10498
AIN YUCEF	3	1528	13478
AMIEUR	4	13404	13404
AZAILS	6	7669	7669
BAB EL ASSA	10	10354	10354
BENI BAHDEL	5	2825	2825
BENI BOUSSAID	7	13409	13409
BENI KHELLAD	12	7006	7006
BENI MESTER	4	19161	19161
BENI OUARSSOUS	5	4048	12304
BENI SNOUS	16	11391	11391
BENSEKRANE	7	3863	13941
DAR YAGHMORACENE	8	6341	6341
DJEBALLA	9	8243	8243
EL ARICHA	16	6673	6673
EL BOUIHI	18	8901	8901
EL FEHOUL	3	7091	7091
EL GOR	13	8678	8678
FELLAOUCENE	3	1302	8992
GHAZAOUET	7	5492	33888
HAMMAM BOUGHRARA	6	5481	11643
HONAINE	3	5405	5405
MAGHNIA	8	28027	118022
MARSAT BEN M'HIDI	7	6329	6329
M'SIRDA FOUAGA	6	5727	5727
NEDROMA	8	4587	
OUED LAKHDER	13	5501	5501
OULED MIMOUN	6	1000	26746
OULED RIAH	2	4391	4391
REMCHI	7	15144	48381
SABRA	10	13481	29271
SEBAA CHIOUKH	6	4700	4700
SEBDOU	14	7310	40505
SIDI ABDELLI	7	8606	18527
SIDI DJILLALI	15	6980	6980
SIDI MEDJAHED	11	7293	7293
SOUAHLIA	17	9709	22492
SOUANI	7	9747	9747
SOUK EL TLETA	9	2735	2735
TERNY	12	5945	5945
TIENT	7	4462	4462

Tableau 16 : Inventaire des PPDRi ensemble physique

ENSEMBLE PHYSIQUE	NOMBRE DE PPDRi
MONTS DE TRARAS	150
MONTS DE TLEMCEN	122
SABAA CHIOUKH	33
ZONE SUD	76
PLAINE ET HAUT PLATEAU INTERIRUR	82

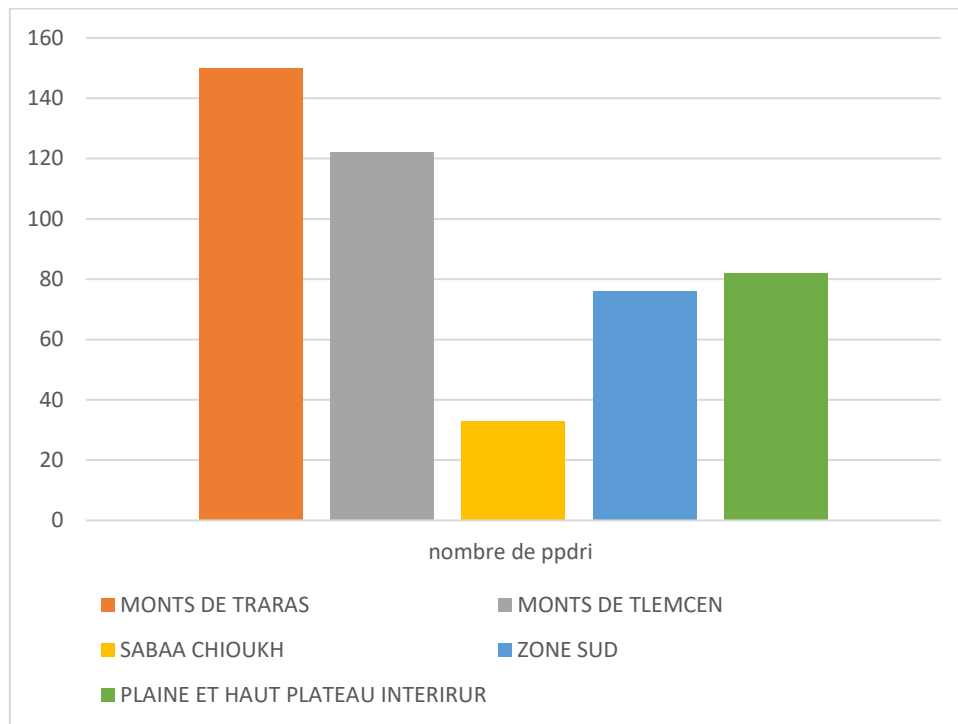
**Figure 11 : l'ensemble physique du nombre de PPDR**

Tableau 17 : Inventaire des PPDRi au niveau des monts de TRARA

Commune	Nombre de ppdri	Population rural	Population totale
Remchi	7	15144	48381
Ghazaouet	7	5492	33888
Souani	7	9747	9747
Djebala	9	8243	8243
Bab El Assa	10	10354	10354
Dar yaghmourassen	8	6341	6341
Felloucene	3	1302	8992
Maghnia	8	28027	118022
Hammam Boughrara	6	5481	11643
Souahlia	17	9709	22492
M'sirdafouaga	6	5727	5727
Ain feteh	4	7412	7412
Souk thlata	9	2735	2735
Beni Ouarssous	5	4048	12304
Mersa Ben Mhidi	7	6329	6329
Nedroma	8	4587	32730
Honaine	3	5405	5405
Tient	7	4462	4462
Beni khelad	12	7006	7006
Ain kbira	7	3691	3691

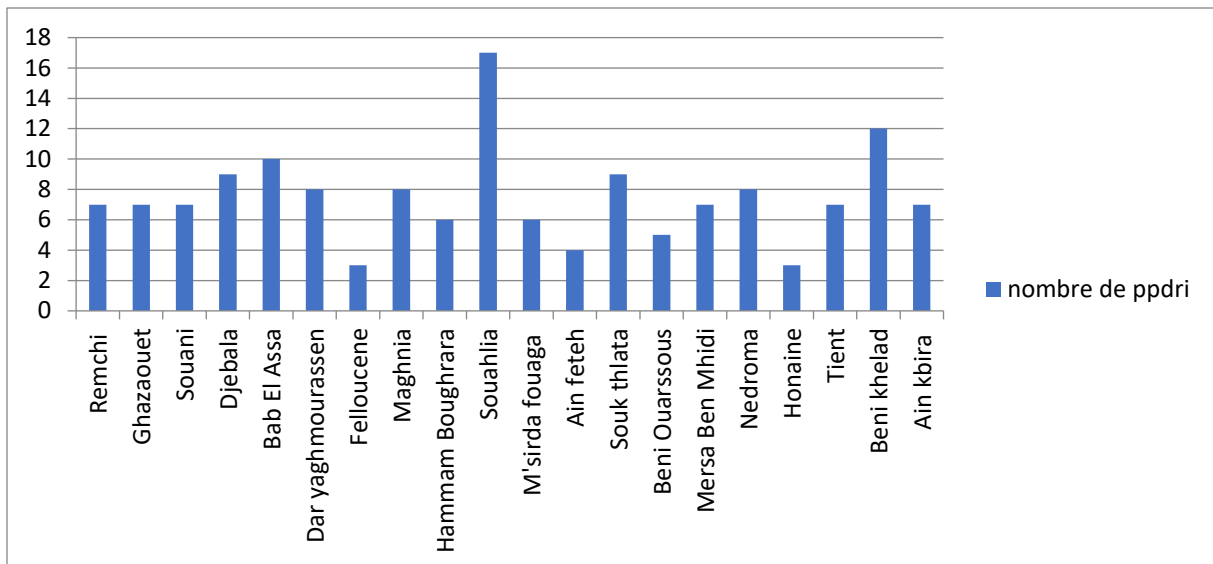


Figure 12 : le nombre des PPDRIs effectuer au niveau des MONTES DE TRARA

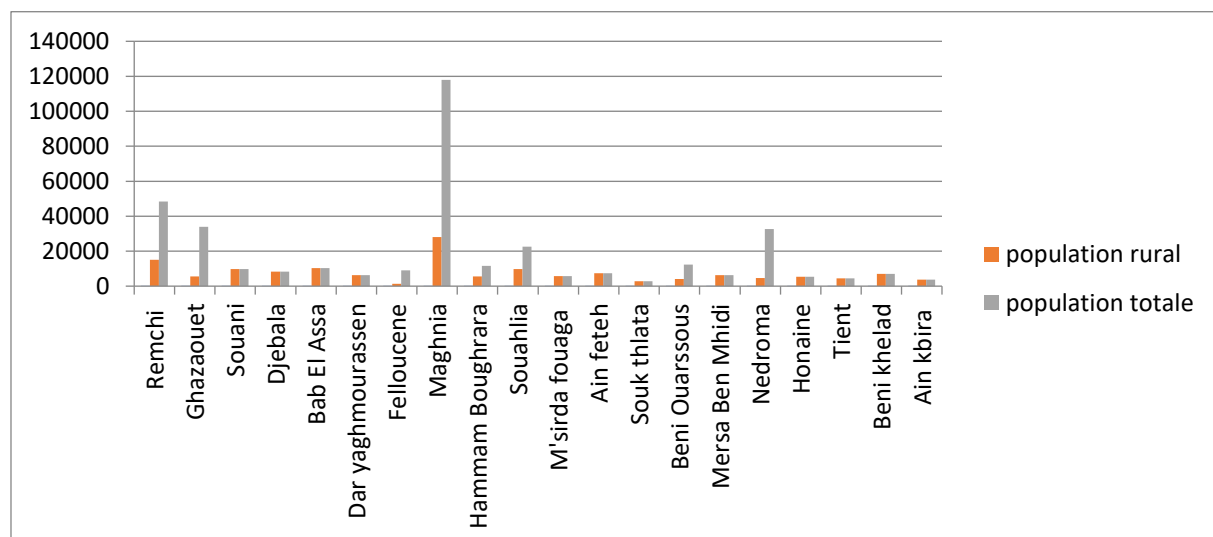


Figure 13 : la population rurale par apport la population totale des MONTES DE TRARA

Tableau 18 : Inventaire des PPDR DES MONTS de Tlemcen

Commune	Nombre de ppdri	Population rural	Population totale
Beni mester	4	19161	19161
Ain tallout	11	3948	10498
Sabra	10	13481	29271
Oued lakhdar	13	5501	5501
Ain fezza	8	11317	11317
ouledlmimoun	6	1000	26746
Amieur	4	13404	13404
Beni snous	16	11391	11391
Azails	6	7669	7669
Terny	12	5945	5945
Sidi abdelli	7	8606	18527
Sidi medjahed	11	7293	7293
Beni bousaid	7	13409	13409
Beni bahdel	5	2825	2825
Ouledriah	2	4391	4391

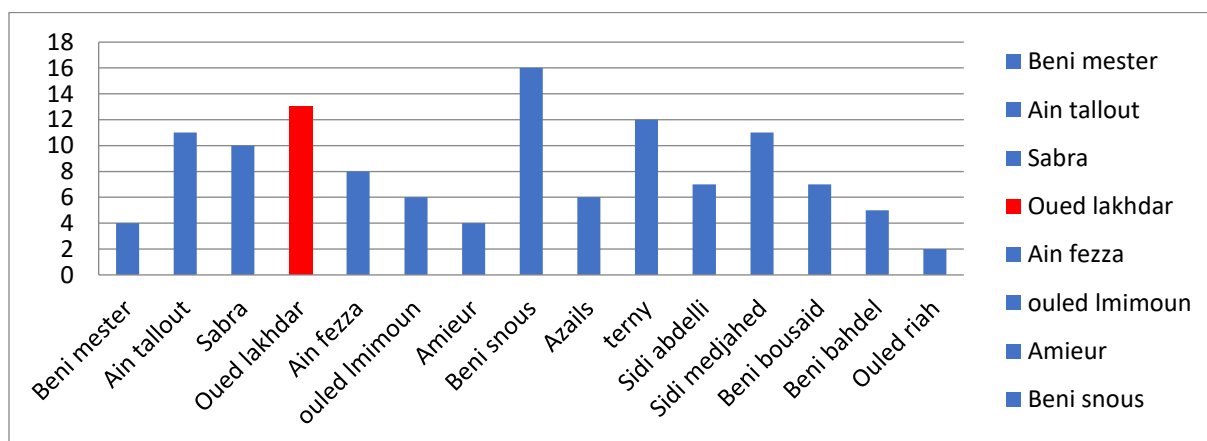


Figure 14 : les PPDR au niveau des Monts de Tlemcen

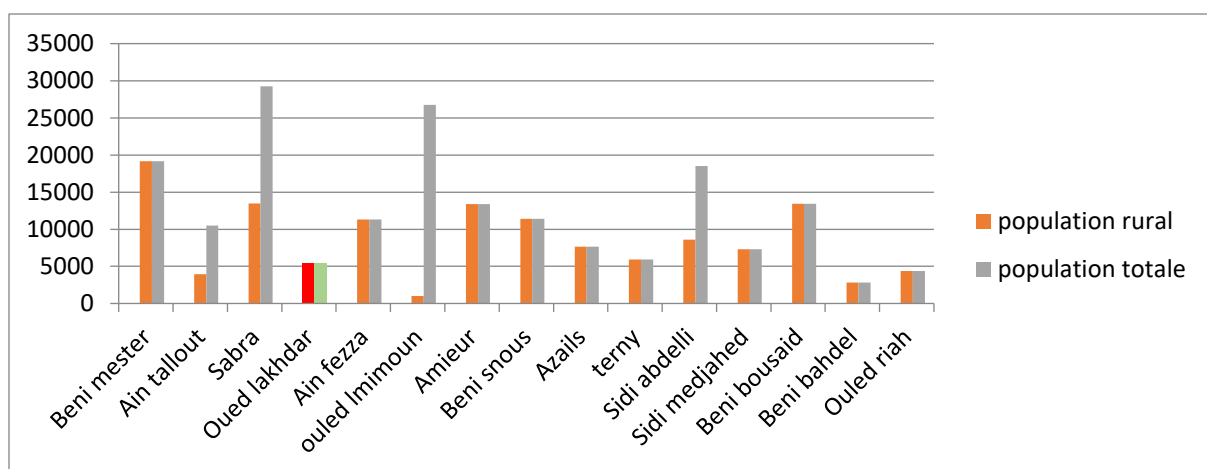


Figure 15 : la population rurale par apport la population totale des Monts de Tlemcen

Tableau 19 : Inventaires des PPdRI des monts de Sabaa chioukh :

Commune	Nombre de ppdri	Population rural	Population totale
Remchi	7	15144	48381
El fhoul	3	7091	7091
Ain Youcef	3	1528	13478
Sabaa chioukh	6	4700	4700
Ben Sekrane	7	3863	13941
Sidi Abdelli	7	8606	18527

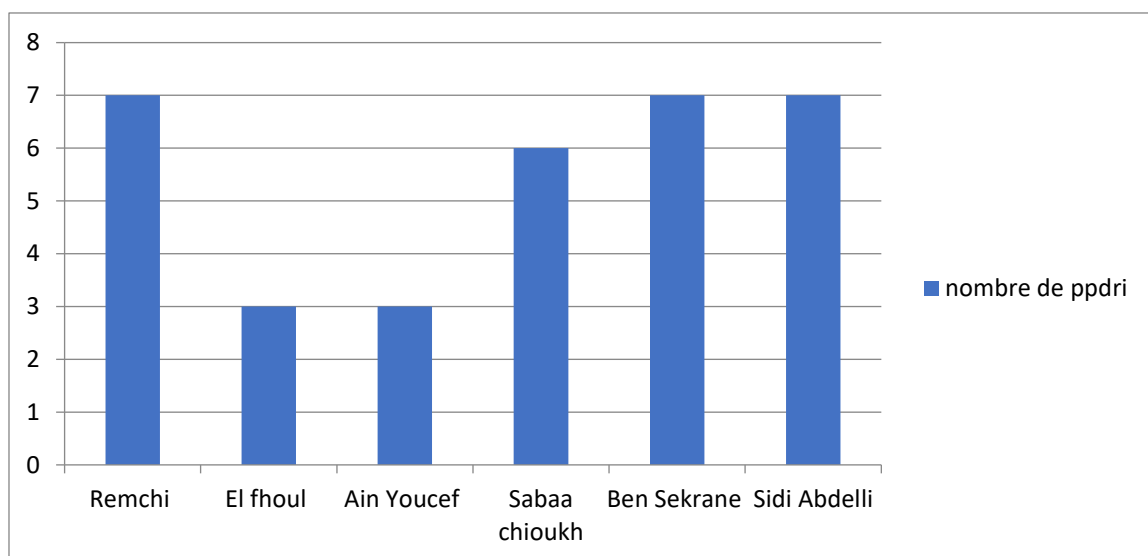


Figure 16 : nombre de PPdRI au niveau de de la commune de Sabaa Chioukh

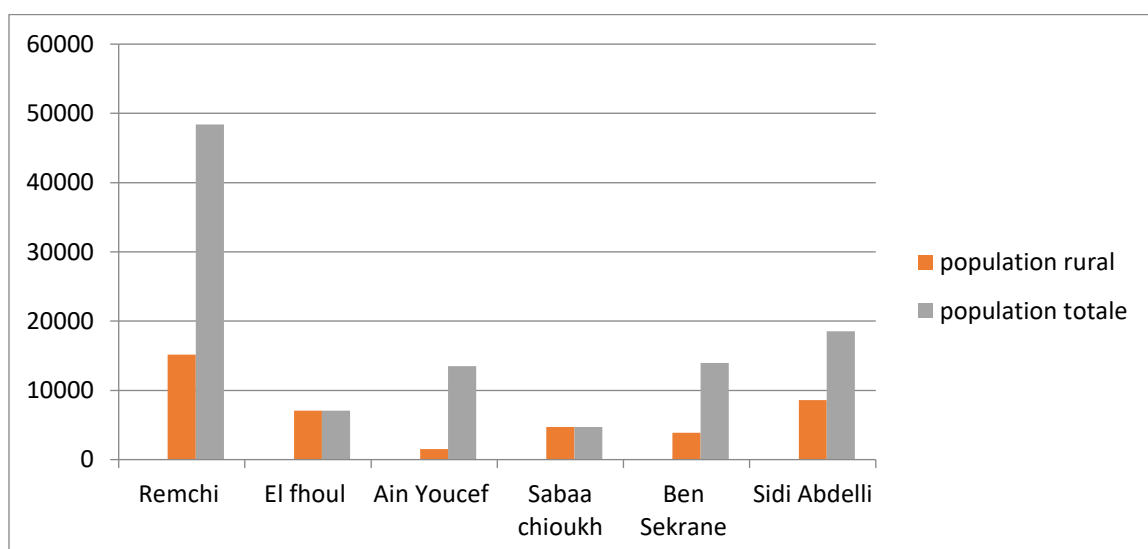


Figure 17 : nombre de la population rurale para port a la population totale Sabaa Chioukh

Tableau 20 : Inventaire des PPDRI de la zone sud :

Commune	Nombre de ppdri	Population rural	Population totale
EL GOR	13	8678	8678
SEBDOU	14	7310	40505
SIDI DJILLALI	15	6980	6980
EL BOUIHI	18	8901	8901
EL ARICHA	16	6673	6673

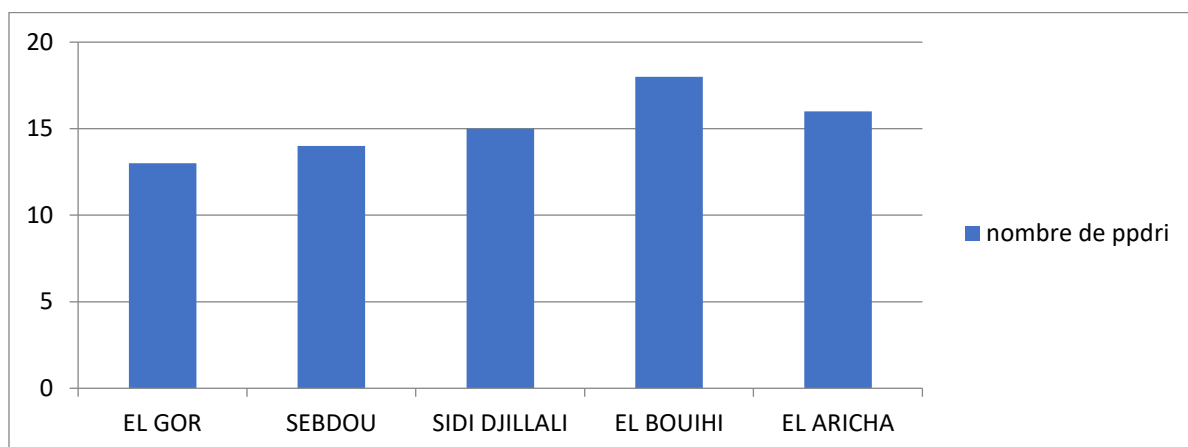


Figure 18 : nombre de PPDRI de la zone de sud

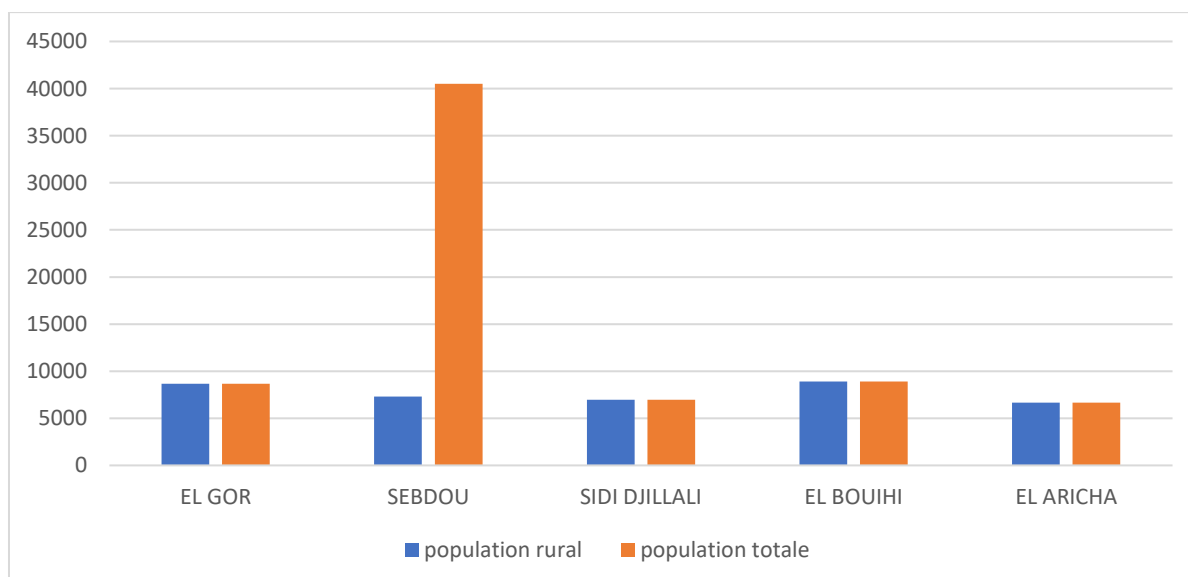


Figure 19 : nombre de la population rurale para port à la population totale de la zone sud

Tableau 21 : Inventaire des PPDR de la plaine et haut plateau intérieur :

Plaine et haut plateau intérieur	Nombre de ppdri	Population rural	Population totale
Souani	7	9747	9747
MAGHNIA	8	28027	118022
Hammam Bouhrara	6	5481	11643
BOUHLOU	9		
OULED RIAH	2	4391	4391
ZENATA	2		
HENNAYA	5		
Beni mester	4	19161	19161
Sabra	10	13481	29271
Ain Youcef	3	1528	13478
Amieur	4	13404	13404
BENSEKRANE	7	3863	13941
Sidi Abdelli	7	8606	18527
AIN NEHALA	8		

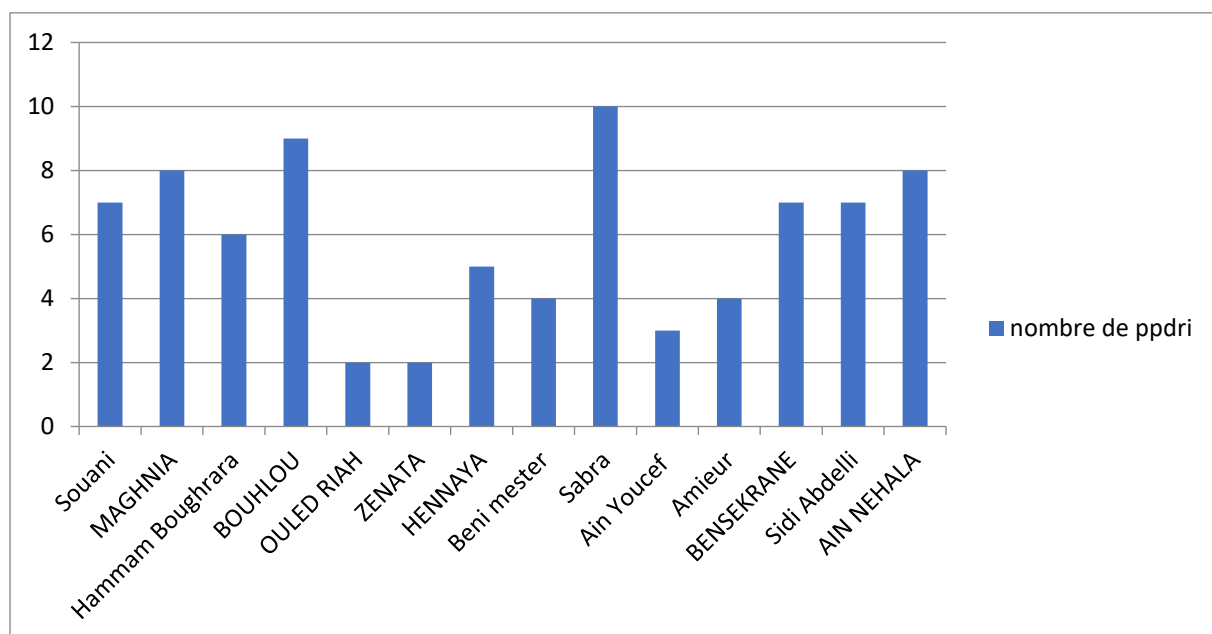


Figure 20 : nombre de PPDR de la plaine et haut plateau intérieur

Tableau 22 : L'ensemble des actions réalisées au niveau des 11 localités de la commune d'Oued lakhdar

Commune	Localité	Nature des Actions	Unité	Volume réalisé
OUED LAKHDER	BENI HAMED	REALISATION ET EQUIPEMENT DE FORAGE	U	1
		PLANTATION FORESTIERE	HA	30
		PLANTATION FRUITIERE	HA	0
		REALISATION DE SEGUIA	ML	700
		VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES	KM	5
		VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES A	KM	8
	BERRIOUECHE	AMENAGEMENT DE PISTE	KM	6
		AMENAGEMENT DE POINT D'EAU	U	1
		PLANTATION FRUITIERE	HA	50
		VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES	KM	6
	BOUSBAR	AMENAGEMENT DE PISTE	KM	48
		REBOISEMENT	HA	30
		REPEUPLEMENT	HA	20
		TRAVAUX SYLVICOLES	HA	50
	ESSAM	AMENAGEMENT DE PISTE	KM	22
		REBOISEMENT	HA	37
		REPEUPLEMENT	HA	20
	MEZOUGHENE	PLANTATION FRUITIERE	HA	10
		VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES	KM	6
	OULED SIDI EL HADJ	AMENAGEMENT DE TPF	HA	15
		APICULTURE	MOD	0
		PLANTATION FRUITIERE	HA	135
	SIDI BEKNADIL (MISSET)	OUVERTURE DE PISTE	KM	15
		PLANTATION FRUITIERE	HA	50
	SIDI BOURIAH	PLANTATION FRUITIERE	HA	0
		REALISATION DE SEGUIA	ML	200
		VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES A	KM	5
	TAIZRA	PLANTATION FRUITIERE	HA	60
		REHABILITATION DE LA SUBERIE	HA	50
		VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES O	KM	5,75
	TAZEGNINET	APICULTURE	MOD	0
		PLANTATION FRUITIERE	HA	0
VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES O		KM	5	
YEBDAR	CAPTAGE ET AMENAGEMENT DE SOURCE	U	1	
	DEFONCEMENT	HA	50	
	PLANTATION FRUITIERE	HA	60	
	REALISATION DE SEGUIA	ML	3500	
	VOIES D'ACCES AUX PERIMETRES O	KM	18	

Tableau 23 : Synthèse des actions réalisées :

Axe de développement	Action	Unit	Volume réalise
Désenclavement	Ouverture de piste	Km	44.75
	Aménagement de piste	Km	23
Mise en valeur	Plantation fruitière	Ha	305
	Défoncement	Ha	0
Mobilisation des ressources en eau	Aménagement de source	U	0
	Réalisation de seguia	MI	2900
	Réalisation et équipement De forage	U	0
Extension et protection du patrimoine forestier	Plantation forestière	Ha	80
	Aménagement de tranche par feu	Ha	15

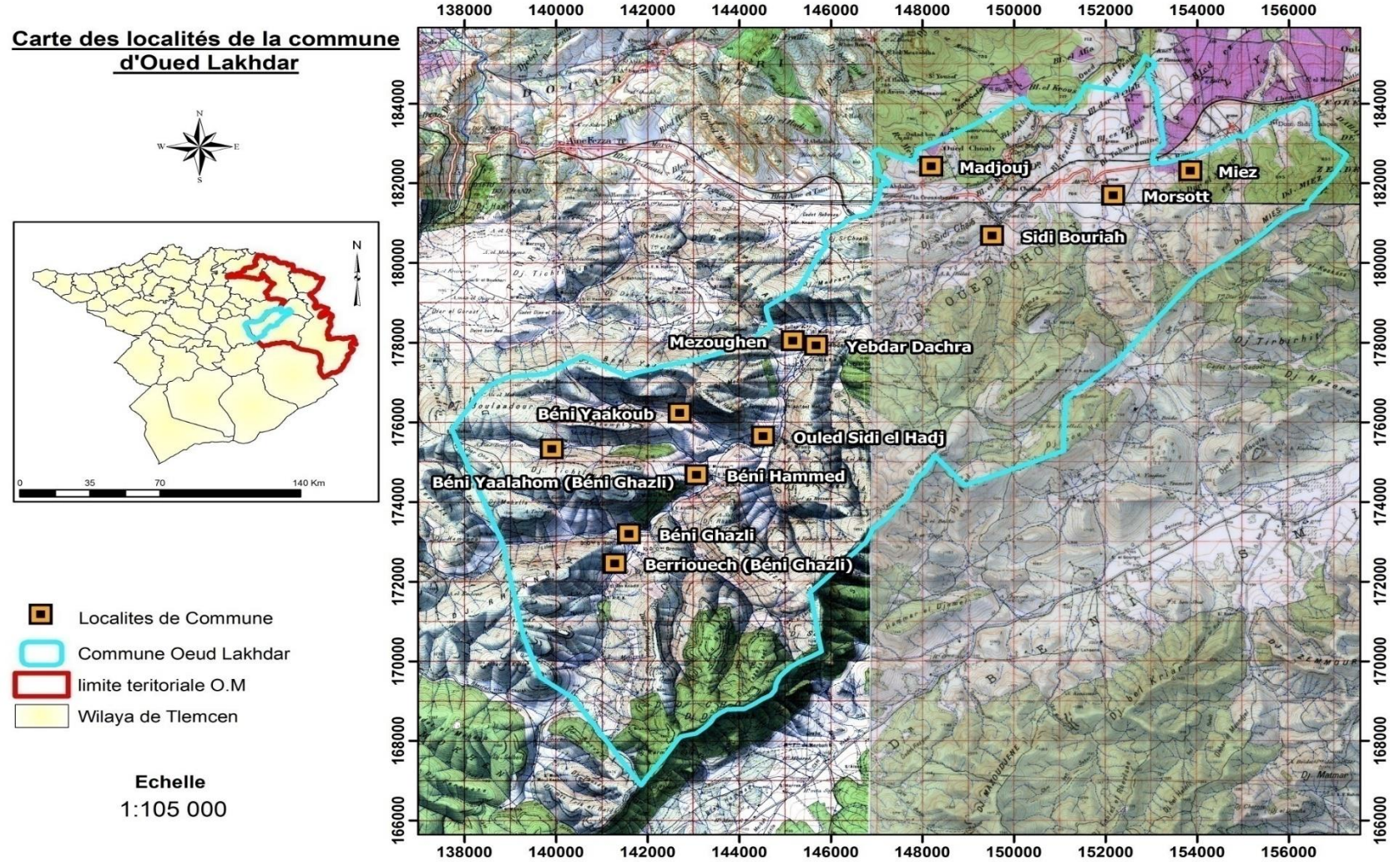


Figure 21 : Carte des localités de la commune d'Oued lakhdar

Sur le plan spatial, la représentation géographique des réalisations sur la carte montre que les actions collectives sont les plus utilisées à savoir désenclavement (ouverture et aménagement de pistes) (figure 22), en deuxième position les actions individuelles notamment la plantation fruitière et spécialement le cerisier qui a pris la grande partie de la plantation

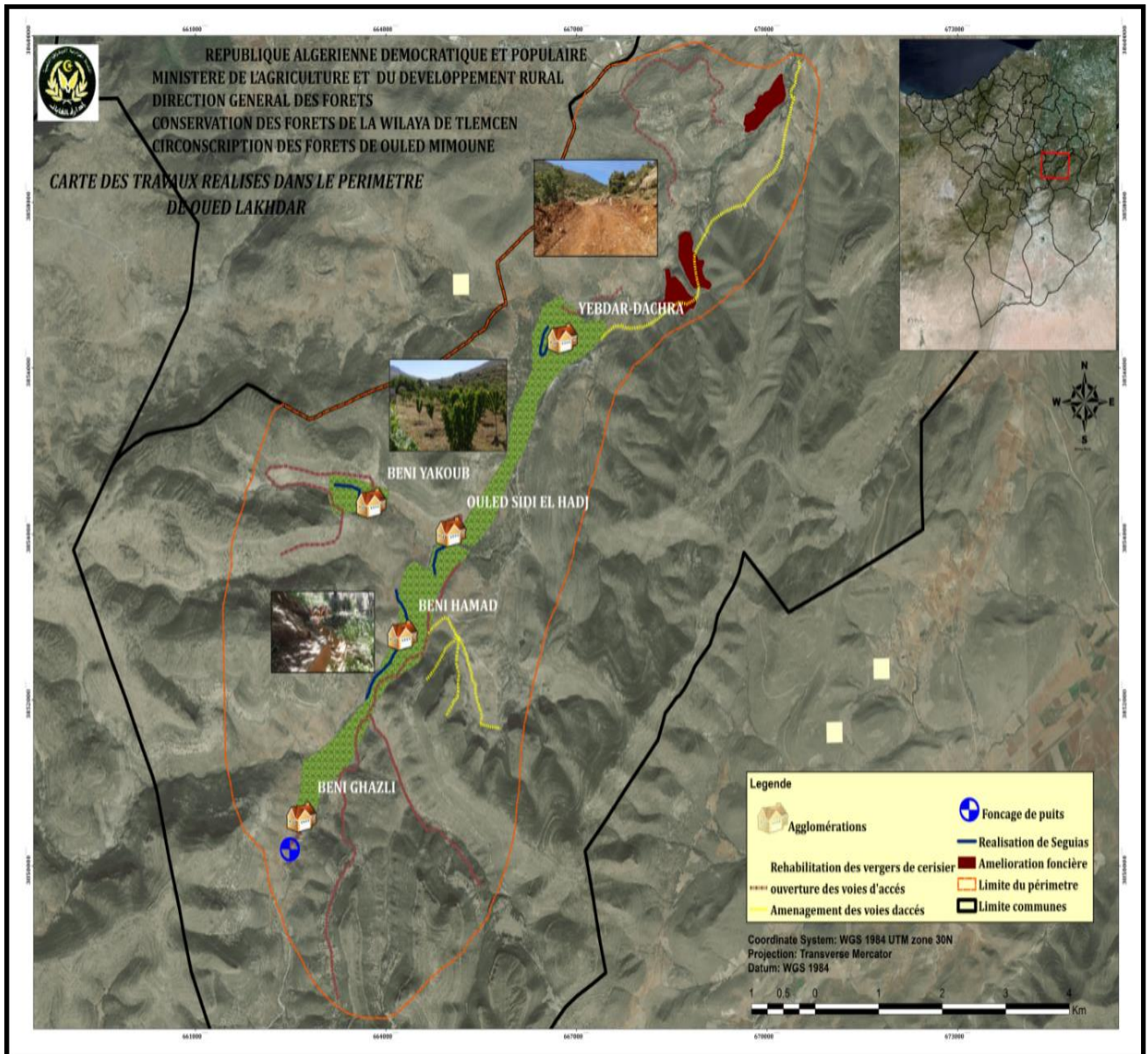


Figure 22 : Carte de localisation des travaux dans le périmètre d’Oued lakhdar (CF ;2018)

II. Évaluation ex post du projet de proximité de développement rural intégré « PPDRI »

2.1 Définition de l'évaluation : est une mesure, aussi systématique et objective que possible, des résultats d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en vue de déterminer sa pertinence, et sa cohérence, l'efficacité de sa mise en œuvre, son efficacité et son impact ainsi que la pérennité des effets obtenus.

Les différents types d'évaluation, selon leur critère :

A. Critères temporels :

- Évaluations préalables, appelées diagnostic ou ex ante,
- Évaluations concomitantes, ou en cours ou suivi-évaluation
- Évaluations ex post, après la réalisation de l'action

B. Critères de fonction :

- L'Évaluation comparative : mesure avant, après
- L'Évaluation analytique : comprendre les processus à l'œuvre
- L'Évaluation dynamique : pour piloter (Finalité opérationnelle)

C. Critères de destination

- L'Évaluation pour informer les acteurs du programme
- L'Évaluation récapitulative : pour informer des groupes étrangers au programme.

2.2. Comment faire l'évaluation ?

Il n'y a pas de schéma unique

- L'évaluation doit être souple.
- L'évaluation doit s'adapter.
- Interaction indispensable des approches et méthodes.
- L'évaluation, n'est pas un contrôle.

2.3. Le cadre de l'évaluation ex-post

Trois types d'évaluation :

- Une évaluation ex-ante, ou identification : est étape préparatoire d'une action, sous la forme d'une étude de faisabilité et de viabilité. Sa suite logique est le démarrage de l'action.
- Une évaluation à mi-parcours ou l'état d'avancement des projets (physique et consommation des budgets alloué), et
- Une évaluation ex post ou rétrospective. A la fin d'une action ou l'une de ses phases. Suppose une relecture de l'ensemble de l'action depuis son origine pour aboutir à une interrogation générale et des recommandations pour l'avenir

Cette dernière consiste à faire le point sur les réalisations après achèvement et à émettre un jugement, ainsi des orientations sur les suites données aux projets.

L'Évaluation des projets de développement rural constitue la partie prédominante de la politique de développement d'Algérie pour la période 2000 – 2014.

La présente étude est centrée sur questions évaluatives concernant les PPDRI dans sa globalité.

2.4. Objectif de l'évaluation :

L'objectif est d'apprécier les qualités des réalisations de points de vue de : efficacité, efficience, cohérence, pertinence...

Afin de tirer des leçons d'ensemble sur les PPDRI, nous essayons de répondre aux questions posées dans l'approche méthodologique ; la réponse repose essentiellement sur :

- Une synthèse bibliographique des documents relatifs à la politique du renouveau rural, à des évaluations précédentes des différents travaux pouvant éclairer l'appréciation de ses effets (bilan de suivi des travaux PPDRI) ;
- Une Analyse des données disponibles sur les réalisations des PPDRI,
- Une évaluation locale d'actions réalisées,
- La localisation des actions réalisées.
- La caractérisation des bénéficiaires des principales aides,

- Des entretiens auprès des acteurs de la mise en œuvre des PPDR, au niveau de la conservation des forêts, des élus locaux et des animateurs des localités, ces entretiens ont été réalisés dans les localités de la commune d'oued Lakhdar.

Ces entretiens ont permis de mieux cerner les effets (économiques, environnementaux, territoriaux) des PPDR à l'échelle des localités, et de les mettre en relation avec les modalités de mise en œuvre adoptées ;

Ces localités ont été choisies de façon à représenter d'une part la zone de montagnes la plus touchée par l'exode rural, la diversité des systèmes de gestion des terres et des eaux et la diversité des types de territoires ruraux, et d'autre part l'importance des réalisations.

2.5. Les résultats de l'évaluation

En utilisant des critères plus importants dans l'évaluation des programmes et des projets, à savoir son efficacité, son efficacité, sa cohérence interne et externe et sa pertinence.

2.5.1. Efficacité

Une efficacité très variable selon les objectifs des PPDR

Par définition, l'efficacité est la comparaison des résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux. L'efficacité s'appréciant relativement aux :

Objectifs des projets évalués, notre jugement repose sur les objectifs opérationnels :

- Le premier objectif est l'occupation des territoires ruraux (zones défavorisées ou zones de montagne) ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Développement de la valeur ajoutée ;
- Création d'emploi ;
- Accompagnement les bénéficiaires par des actions de sensibilisation et de vulgarisation.

On peut tirer une conclusion que l'efficacité est plutôt satisfaisante sur le volet « social » Elle est manifestée sur l'occupation du territoire, en particulier vis-à-vis des zones de montagne. Nous avons constaté aussi sur le terrain retour de la population, le travail des terres agricoles qui été abandonnée, la création de la valeur ajoutée et de l'emploi à l'aide des différentes sources de soutien de l'État.

Réduire les pressions sur les ressources naturelles à savoir :

- Réduire les pressions sur les ressources (eaux et sols),
- Mobilisation des ressources en eau
- Préserver la biodiversité,
- Développer l'attractivité des territoires

L'évaluation fait ressortir les conclusions suivantes :

- L'effet propre des actions réalisés sur l'érosion des sols est globalement intéressante car certaines pratiques favorables (couverture des sols, travail du sol, gestion des eaux) ont été fait sur les zones à enjeux et très localisées ;
- L'effet propre des actions de mobilisation des eaux sur l'amélioration du débit et de la qualité des eaux est également remarquable augmentation des débits grâce à l'effet positif de l'action réhabilitation des canaux d'irrigations,
- L'effet des projets sur la gestion quantitative de la ressource en eau est faible
- L'effet propre des actions ou travaux réalisés est globalement assez limité sur la préservation de la biodiversité, parce que les mesures prises sont faibles pour le maintien ou stabilité de la population et n'ont pas favorisé la diversification des essences, Il convient néanmoins de souligner quelques effets significatifs très localisés sur certaines espaces
- L'approche intégrée entre secteurs et territoires est déclinée en trois objectifs :
 - Modifier les comportements : les changements de perception semblent beaucoup plus limités dans le secteur forestier, le PPDRI à contribuer à une modification remarquable de la perception et a l'acceptation des actions par la population rurale,
 - Renforcer les capacités des acteurs à s'inscrire dans une logique des PPDRI, concernant l'analyse de la mise en œuvre et de la cohérence interne : on constate que cet objectif n'a pas été atteint, que la relation entre les secteurs qui intervient dans l'exécutions des projets est également très limité.

L'évaluation fait ressortir que l'association des acteurs territoriaux à la mise en œuvre en est très limitée. On note toutefois quelques réussites très localisées, où l'action

individuelle a été utilisée comme outil de développement de territoire, l'effet est sans doute un peu plus important.

2.5.2. Efficience

C'est la comparaison des résultats obtenus des PPDR par rapport aux moyens mis en œuvre. Afin de repérer si on a fait les bons choix pour optimiser les moyens mis à disposition. Pour notre cas, les PPDR présente une efficience faible, et n'a atteint que très partiellement les objectifs prévus. L'analyse de l'efficience revient à présent à confronter les différentes activités, les ressources disponibles, la gestion du temps, du budget et les résultats prévus.

2.5.3. Pertinence

C'est la capacité à choisir la ou les actions les mieux adaptées pour répondre à la demande des bénéficiaires.

La stratégie du PPDR, a pour une finalité de « contribuer à un développement rural durable basé sur multi séctorialité viable et multifonctionnel », à savoir activer le développement des zones rurales en s'appuyant sur les secteurs agricole, rurale et forestier. Juger de la pertinence de cette stratégie revient à la confronter aux caractéristiques et aux enjeux des espaces ruraux.

2.5.4. L'impact des PPDR sur la création d'emploi au milieu rural

L'impact est la situation issue de l'ensemble des changements significatifs et durables, positifs et négatifs, prévus ou imprévus, dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes, et pour lesquels un lien de causalité direct ou indirect peut être établi avec l'action de développement (Graugnard et Heeren , 1999)

L'évaluation de l'impact des projets et des programmes repose sur un principe simple :

- Mesurer un différentiel entre deux situations : celle résultant de la mise en place du projet d'une part, et celle qui aurait prévalu si le projet n'avait pas été mis en place d'autre part, comme il est signalé par la plupart des ouvrages et manuels consacrés aux méthodes d'évaluation de projet (Delarue et Cochet ,2013).
- L'impact peut être défini comme étant la différence entre la situation avec aménagement et sans aménagement. Ce concept "avec et sans" est le fondement de l'analyse des actions réalisés dans le cadre des ppdr (Zoubiri ,2019).

En Algérie, le BNEDER a réalisé une analyse économique du Projet emploi rural (PER) dont l'objectif était de développer des emplois en milieu rural à travers la réalisation de mesures antiérosives, d'amélioration des sols, de mobilisation des ressources en eau et de renforcement institutionnel.

En se basant sur certains indicateurs du BNEDER (2002), pour évaluer les actions réalisées dans le cadre des PPDR au niveau de la zone d'étude (commune oued Lakhdar).

Les avantages financiers ont été calculés en considérant :

Les nouvelles plantations fruitières non irriguées : 23 550 DA/ ha lors de la troisième année à 80 700 DA/ ha après la sixième année ;

Les nouvelles plantations fruitières irriguées : 48 000 DA/ ha lors de la troisième année à 270 000 DA/ ha après la sixième année ;

L'amélioration foncière : 52 570 DA/ha lors de la première année à 68 888 DA/ha après la sixième année ;

·Le revenu des nouveaux arbres provenant du reboisement : 600 DA/ ha après la seizième année et 1 500 DA/ ha après la trentième année (BNEDER,2002) ;

Les gains en eau dus aux interventions d'un hectare de reboisement sont de 6,66 m³ d'eau ;

Et le prix de l'eau est de 60 DA/ m³.

Les PPDR réalisés ont permis aussi de :

- La sensibilisation et vulgarisation de 976 ménages dans le cadre de la formulation des PPDR
- La création de 52 cellules animation communale suite à la formulation des PPDR
- La formation des chefs de District, animateurs, facilitateurs et les cadres chargés de suivi des PPDR des forêts en informatique
- Nombre de bénéficiaires de la plantation Fruitière : 1258 bénéficiaires
- Création de plus de 23000 journées de travail correspond à 105 équivalents emplois

Il importe de ne pas perdre de vue le fait que la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui ne resterait sans doute pas la même en l'absence des projets réalisés.

• **Principaux points forts et points faibles du programme :** l'analyse de la mise en œuvre du PPDR permet d'expliquer à la fois l'impact certain sur les zones de montagne et les

déficits de prise en compte de nombreux enjeux territoriaux qui caractérisent ce programme on peut signaler :

- La très faible association des multi séctorialité (très peu « intégré » et une faible coordination),
- Le choix initial de l'échelon territoire pour la mise en œuvre des PPDRI n'était pas favorable à un rééquilibrage entre les territoires (rapport de force et de faiblesse) entre les acteurs ou parties prenantes au détriment de développement des territoires ; sous-utilisation en termes de différenciation territoriale pour des raisons budgétaires (montage financier), ou des jeux d'acteurs influençant la décision et la difficulté de reconduire des enveloppes financières précédentes) ;
- L'absence de la notion développement des territoires par de projet intégré ;

Mais on peut aussi signaler que Le PPDRI a fortement soutenu les zones les plus défavorisés et les plus touchés par le terrorisme durant la période 1994-2004 et contribue à la cohésion territoriale (retour de la population) ;

- PPDRI intègre ou rassemblant pour la première fois des différents secteurs pour le développement rural (secteurs des forêts, agricole, hydraulique, habitat, la santé, commune ...) par rapport aux programmes et périodes précédentes. Ce regroupement aurait logiquement dû favoriser une approche plus intégrée de l'appui au développement rural en favorisant des synergies entre les secteurs intervenants dans les zones rurales du point de vue occupation et la gestion de l'espace.
- Certaines faiblesses initiales dans la conception du programme, non compensées par la suite ;

2.6. Les principales difficultés rencontrées dans l'évaluation

- Caractéristiques des sources d'information (bases de données et des statistiques difficile a exploité),
- Aux spécificités de l'évaluation ex post (manque de donnée administrative (archivage des données),
- Difficultés à dégager les effets importants compte tenu des nombreux changements intervenus et surtout sur la mise en œuvre des PPDRI.

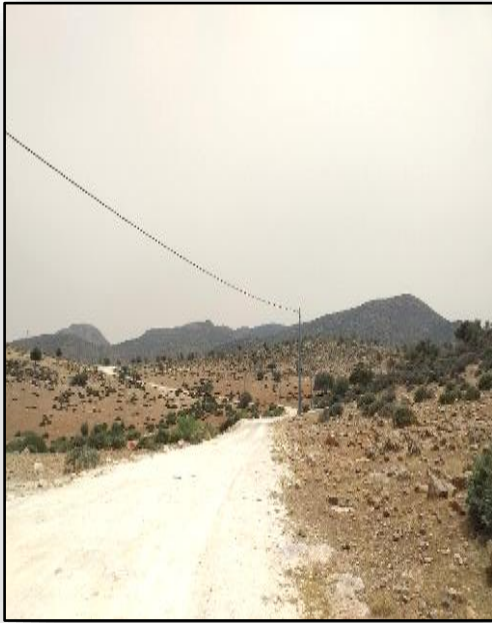


Photo 1 : Ouverture des pistes

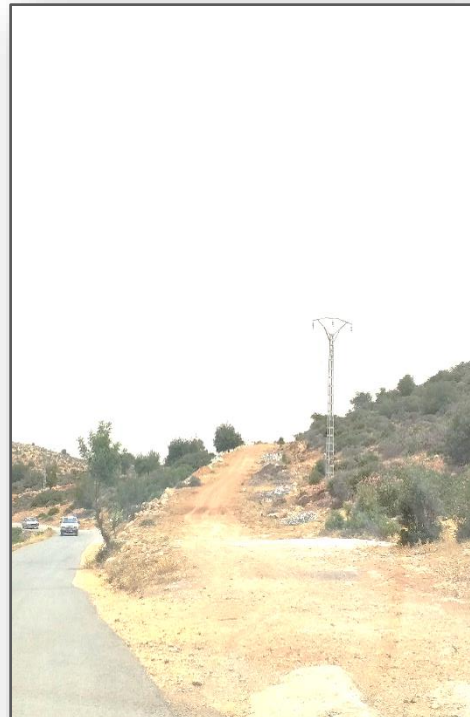
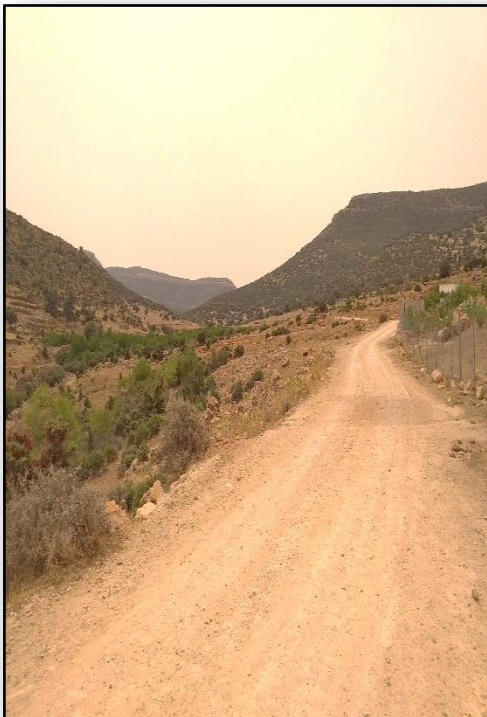


Photo 2 : Aménagement des pistes

**Planche 4 : désenclavement (Ouvertures et aménagements des pistes dans la zone d'étude)
(Bouazza ; 2019)**



Photo 1 : Construction de bassin



Photo 2 : Réalisation de forage



Photo 3 : Réhabilitation des canaux d'irrigation



Planche 5 : Mobilisation des ressources en eau (Bouazza ; 2019)



Photo 1 : Plantation de cerisier sur terrasse



Photo 2 : Plantation fruitiere

Planche 6 : mise en valeur (plantation fruitiere) (Bouazza ; 2019)



Planche 7 : mise en valeur (apiculture) (Bouazza ; 2019)

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'Algérie a réalisé un effort considérable pour le développement rural, qui a pour l'objectif de développement harmonieux, équilibré et durable des territoires ruraux et qui cible tous les ménages qui vivent et travaillent en milieu rural et particulièrement ceux habitant les zones où les conditions de vie et de production sont difficiles, par la mobilisation des ressources et des moyens, à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) en mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif et de la bonne gestion des territoires ruraux. Il prend en compte la création de l'emploi, d'amélioration des revenus et de stabilisation des populations.

Depuis 2009 un grand nombre de PPDRI plus de 432 projets, à travers les territoires de la wilaya de Tlemcen. Ces projets visent d'instaurer un nouveau dynamisme économique et social afin de créer la stabilité ; le maintien, le retour des populations dans leur territoire et la restructuration des espaces ruraux à travers l'adaptation des moyens d'interventions aux caractéristiques et aux problèmes propres à chaque zone rurale.

Dans cette étude, nous avons fait un inventaire ; une analyse et une petite évaluation des PPDRI dans la commune d'oued Lakhdar qui touche 11 localités avec 5000 habitants.

L'analyse de la mise en œuvre du PPDRI permet d'expliquer à la fois l'impact sur les zones rurales et les déficits de prise en compte de nombreux enjeux territoriaux qui caractérisent ce programme. Le diagnostic nous a permis de tirer les constatations suivantes :

- La définition de l'objectif prioritaire est peu claire ;
- La très faible association des multi séctorialité (très peu « intégré » et une faible coordination),
- Le choix initial de l'échelon territoire pour la mise en œuvre des PPDRI n'était pas favorable à un rééquilibrage entre les territoires (rapports de force et de faiblesse) entre les acteurs ou parties prenantes au détriment de développement des territoires ; sous-utilisation en termes de différenciation territoriale pour des raisons budgétaires (montage financier), ou des jeux d'acteurs influençant la décision et la difficulté de reconduire des enveloppes financières précédentes) ;
- L'absence de la notion développement des territoires par de projet intégré ;

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

- PPDRI intègre ou rassemble pour la première fois des différents secteurs pour le développement rural (secteurs des forêts, agricole, hydraulique, habitat, la santé, commune...) par rapport aux programmes et périodes précédentes. Ce regroupement aurait logiquement dû favoriser une approche plus intégrée de l'appui au développement rural en favorisant des synergies entre les secteurs intervenants dans les zones rurales du point de vue occupation et la gestion de l'espace.
- Certaines faiblesses initiales dans la conception du programme, non compensées par la suite ;

Les principales difficultés rencontrées à savoir :

- Caractéristiques des sources d'information (bases de données et des statistiques difficile à exploiter),
- Aux spécificités de l'évaluation ex post (manque de donnée administrative (archivage des données),
- Difficultés à dégager les effets importants compte tenu des nombreux changements intervenus et surtout sur la mise en œuvre des PPDRI.

Enfin, on peut aussi signaler que Le PPDRI a fortement soutenu les zones les plus défavorisées et les plus touchés par le terrorisme durant la période 1994-2004 et contribue à la cohésion territoriale (retour de la population) ; mais sans ces PPDRI quoique les lacunes dans les techniques de réalisation, la situation aurait été plus grave.

Mais il faut reconnaître que malgré les échecs et les lacunes enregistrés, les effets positifs de certaines actions commencent à se faire sentir. Tirer les leçons de ces interventions constitue les éléments essentiels pour promouvoir les territoires ruraux.

La recherche doit continuer encore à préciser les démarches à mettre en œuvre sur le terrain en fonction des diagnostics, des expériences, des résultats de recherches et des séminaires et d'affiner plus l'outil d'intervention. Pour une meilleure stratégie de développement.

Référence bibliographique

- 1) ANRH (Agence Nationale des Ressources Hydriques)., 2006. *Pluviométrie de la Station de Oued Chouly*
- 2) APC OUED LAKHDAR., 2006. (Assemblée populaire Communal de Oued Lakhdar). Statistiques de la Commune. PP 26-45
- 3) BADAOUI M., 2018. *Présentation de la stratégie de développement rural. Mémoire de confirmation, 150p*
- 4) BANQUE MONDIALE. *Suivi et Evaluation : guide et approche*. Washington DC : 2004
- 5) BAGNOULS F. et GAUSSEN H., 1953. *Saison Sèche et indice xérothermique .Fac. des Sc.Toulouse, Bull . de la Soc. His . Nat, t.88, Fasc. 3-4, P193 – 239.*
- 6) BENABADJI N ET BOUAZZA M.,2000, *Quelque modification intervenant dans le ouest de l'oranais (Algérie occidentale)*. Enger. Ren , vol 3 : 117-125
- 7) Bender, C. M., Brody, D. C., & Jones, H. F.,2002. Complex extension of quantum mechanics. *Physical Review Letters*, 89(27), 270401.
- 8) *Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'organisation des nation unies, présidée par Gro Harlem Brundtland. ; 1997 (le rapport Brundtland) sur le développement durable*
- 9) COMMISSION EUROPEENNE. *Gestion du Cycle du Projet (GCP) : Guide récapitulatif des formations. Bruxelles : 2001, 78p.*

- 10) COMMUNAUTÉS EUROPEENNES. *Manuel, Analyse financière et économique des projets de développement*. Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg : 1997, 377p. ISBN 92-827-9712-0.
- 11) Delarue, J., & Cochet, H. 2013. Systemic impact evaluation: a methodology for complex agricultural development projects. The case of a contract farming project in Guinea. *The European Journal of Development Research*, 25(5), 778-796.
- 12) Delarue, J., & Cochet, H. (2015). Proposition méthodologique pour l'évaluation des projets de développement agricole. L'évaluation systémique d'impact. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (323), 36-54.
- 13) *Document du mois de juillet 2004 relatif à la Stratégie nationale de développement rural durable,*
- 14) Fellag A., 2018. *Analyse des projets de proximité de développement rural intégré au niveau des communes MONTS DE TRARAS. Rapport de fin de stage. Université Abou Baker Belkaid, Tlemcen. 63p*
- 15) Garambois, N., & Devienne, S. (2010). Evaluation de systèmes de production innovants inscrits en agriculture durable: le cas des systèmes bovins herbagers du haut-bocage poitevin.
- 16) GRAUGNARD, G., & HEEREN, N. (1999). Guide méthodologique : l'évaluation de l'impact. *Définition et mise en place d'indicateurs d'impact*. Lyon, Centre International d'Études pour le Développement Local.
- 17) HOUEE, P. 1989. *Les politiques de développement rural, des années de croissance au temps d'incertitude*. INRA Economica. Paris, 289p

18) MADR. Guide des procédures. *Conception et mise en œuvre du projet de proximité de développement rural (ppdr)*. Alger : 2003.

19) MADR. *Présentation de la Stratégie du développement rurale durable (SDRD)*. Alger : 2004,114

20) MEGHRAOUI M.,2009. *Contribution à l'aménagement durable d'une zone de montagne par Télédétection : cas de la Commune de Oued Lakhdar. Mémoire de magister, Université de Tlemcen ,133p*

21) *Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. 2008. Document du Projet de Proximité de Développement Rural Intégré . Formation des présidents des assemblées populaires communales. Juin 2008.*

22) OULD YUCEF., 2012.*Les méthodes de recherche participative dans la mise en œuvre des PPDR. Document sous-direction de la vulgarisation. Imp.anep- Rouiba 64 p*

23) STEWART PH ., 1975. *Un nouveau climagramme pour l'Algérie et son application pour le barrage vert. Bull .Soc. Hist. Nat. AFN.Fsc.65,1 et Algérie, pp 239 – 252*

24) YODA, B. 2004. *Montage et gestion participative des projets de developpement rural : outils et methodes d'intervention*. Thèse de troisième cycle : AGRONOMIE Université de Meknés Maroc. 279p.

25) Zoubiri M.,2019. *Conservation de l'eau et du sol à travers le bas versant isser techniques traditionnelle et technique nouvelle*. Thèse de doctorat 65p

Analyse et évaluation ex-post des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) cas de la commune d'Oued lakhdar Tlemcen

Abstract

In the wilaya of Tlemcen, rural development is considered an important part of the new rural development policy. Since 2009 a large number of PPDRI have been implemented, more than 430 projects have been carried out. These projects aim to create a new economic and social dynamism in order to create stability; the maintenance, return and restructuring of rural areas by adapting the means of intervention to the characteristics and problems specific to each rural area. The ex-post evaluation of these PPDRI requires an analysis and evaluation of the choices made for the different types of actions and the approach followed in their implementation. This leads us to evaluate the PPDRI at the level of Oued Lakhdar commune through 11 PPDRI (localities) in order to establish the current situation. The analysis and evaluation of the implementation of the PPDRI makes it possible to explain both the impact on rural areas and the deficits in taking into account the many territorial issues that characterise this programme. The ex-post evaluation shows that the definition of the priority objective is unclear; the very weak association of multi-sectoriality, the initial choice of the territory level for the implementation of PPDRI was not in favour of a rebalancing between territories (balance of power and weakness) between actors or stakeholders to the detriment of territorial development; the absence of the notion of territorial development by integrated projects; PPDRI bringing together for the first time different sectors for rural development compared to previous programmes and periods.

Keywords: Rural, PPDRI, integrated, Oued lakhdr, locality ex-post evaluation

ملخص:

في ولاية تلمسان، تعتبر التنمية الريفية جزءاً مهماً من سياسة التنمية الريفية الجديدة. منذ عام 2009، تم تنفيذ عدد كبير بمشروع تم تنفيذ أكثر من 430 مشروع. تهدف هذه المشروعات إلى خلق ديناميكية اقتصادية واجتماعية التوعية المتكاملة للتنمية الريفية جديدة من أجل خلق الاستقرار؛ الحفاظ على المناطق الريفية وإعادتها وإعادة هيكلتها عن طريق تكييف وسائل التدخل مع الخصائص تحليلاً وتقييماً للخيارات المتخذة لأنواع مختلفة من PPDRI والمشاكل الخاصة بكل منطقة ريفية. يتطلب التقييم السابق لما بعد PPDRI على مستوى بلدية وادي لخضر من خلال 11 PPDRI الإجراءات والنهج المتبع في تنفيذها. هذا يقودنا إلى تقييم محليات) من أجل تحديد الوضع الحالي. يمكن تحليل وتقييم تنفيذ برامج حماية الجمهور والإغاثة في حالات الكوارث من توضيح (تأثير كل من المناطق الريفية والعجز في مراعاة العديد من القضايا الإقليمية التي تميز هذا البرنامج. يبين التقييم السابق أن تعريف الهدف ذي الأولوية غير واضح؛ الترابط الضعيف للغاية بين القطاعات المتعددة، لم يكن الخيار الأولي لمستوى الإقليم لتنفيذ عمليات حماية الشعب والإغاثة في العراق لصالح إعادة التوازن بين الأقاليم (توازن القوى والضعف) بين الجهات الفاعلة أو أصحاب المصلحة لأول مرة قطاعات PPDRI على حساب التنمية الإقليمية؛ غياب فكرة التنمية الإقليمية عن طريق المشروعات المتكاملة؛ تجمع مختلفة للتنمية الريفية مقارنة بالبرامج والفترات السابقة.

الكلمات المفتاحية:

بمشروع التوعية المتكاملة للتنمية الريفية، ريفي، متكامل، وادي لخضر، تقييم ما بعد المحلي

Résumé

Dans la wilaya de Tlemcen, le développement rural est considéré comme une partie importante de la nouvelle politique de développement du monde rural. Depuis 2009 un grand nombre de PPDRI plus de 430 projets ont été réalisés. Ces projets visent d'instaurer un nouveau dynamisme économique et social afin de créer la stabilité ; le maintien, le retour des populations dans leur territoire et la restructuration des espaces ruraux à travers l'adaptation des moyens d'interventions aux caractéristiques et aux problèmes propres à chaque zone rurale. L'évaluation ex-post de ces PPDRI impose une analyse et évaluation des choix des différents types d'actions et démarche suivi dans la mise en œuvre. Ce qui nous amener à évaluer les PPDRI au niveau de la commune d'Oued Lakhdar à travers 11 PPDRI (localités) en vue d'établir la situation actuelle. L'analyse et évaluation de la mise en œuvre des PPDRI permet d'expliquer à la fois l'impact sur les zones rurales et les déficits de prise en compte de nombreux enjeux territoriaux qui caractérisent ce programme. L'évaluation ex-poste montre que la définition de l'objectif prioritaire est peu claire; la très faible association des multi séctorialité, le choix initial de l'échelon territoire pour la mise en œuvre des PPDRI n'était pas favorable à un rééquilibre entre les territoires (rapports de force et de faiblesse) entre les acteurs ou parties prenantes au détriment de développement des territoires ; l'absence de la notion développement des territoires par de projet intégré ; PPDRI rassemblant pour la première fois des différents secteurs pour le développement rural par rapport aux programmes et périodes précédentes.

Mots clés : Rural, PPDRI, intégré, Oued lakhdr, localité évaluation ex-poste